



Partie 1

DYNAMIQUES, DISPARITÉS ET INTERDÉPENDANCE DES TERRITOIRES

A Les dynamiques et disparités démographiques
des territoires

B L'évolution de la concentration
et des disparités économiques

C Les flux et systèmes qui structurent les territoires

B L'évolution de la concentration et des disparités économiques

Avant la crise, entre 2000 et 2008, les plus grandes régions françaises ont conservé ou amélioré leur rang dans l'Union européenne, malgré des taux de croissance inférieurs à la moyenne européenne, tirée par l'Irlande, l'Espagne et les pays en objectif « convergence ». En France, malgré des écarts de croissance qui se creusent, la tendance est plutôt à la réduction des disparités régionales de PIB par habitant, sauf avec l'Île-de-France. Les écarts de revenu par habitant diminuent notamment grâce aux pensions de retraite qui soutiennent l'emploi et les revenus de plusieurs régions à dominante rurale. Quelques régions sont néanmoins en recul par rapport à la moyenne, à l'Est, dans le Bassin parisien et dans les DOM.

La crise aura un peu rebattu les cartes au niveau européen, puisqu'elle a particulièrement affecté les grandes régions dynamiques d'Espagne et d'Irlande. Les premiers indicateurs disponibles montrent également qu'elle a accentué les difficultés des régions déjà défavorisées, renforçant l'enjeu de la cohésion territoriale.

50

1 | Le positionnement des régions françaises au sein de l'Union européenne

Les grandes régions françaises conservent leur position en termes de contribution au PIB de l'UE27

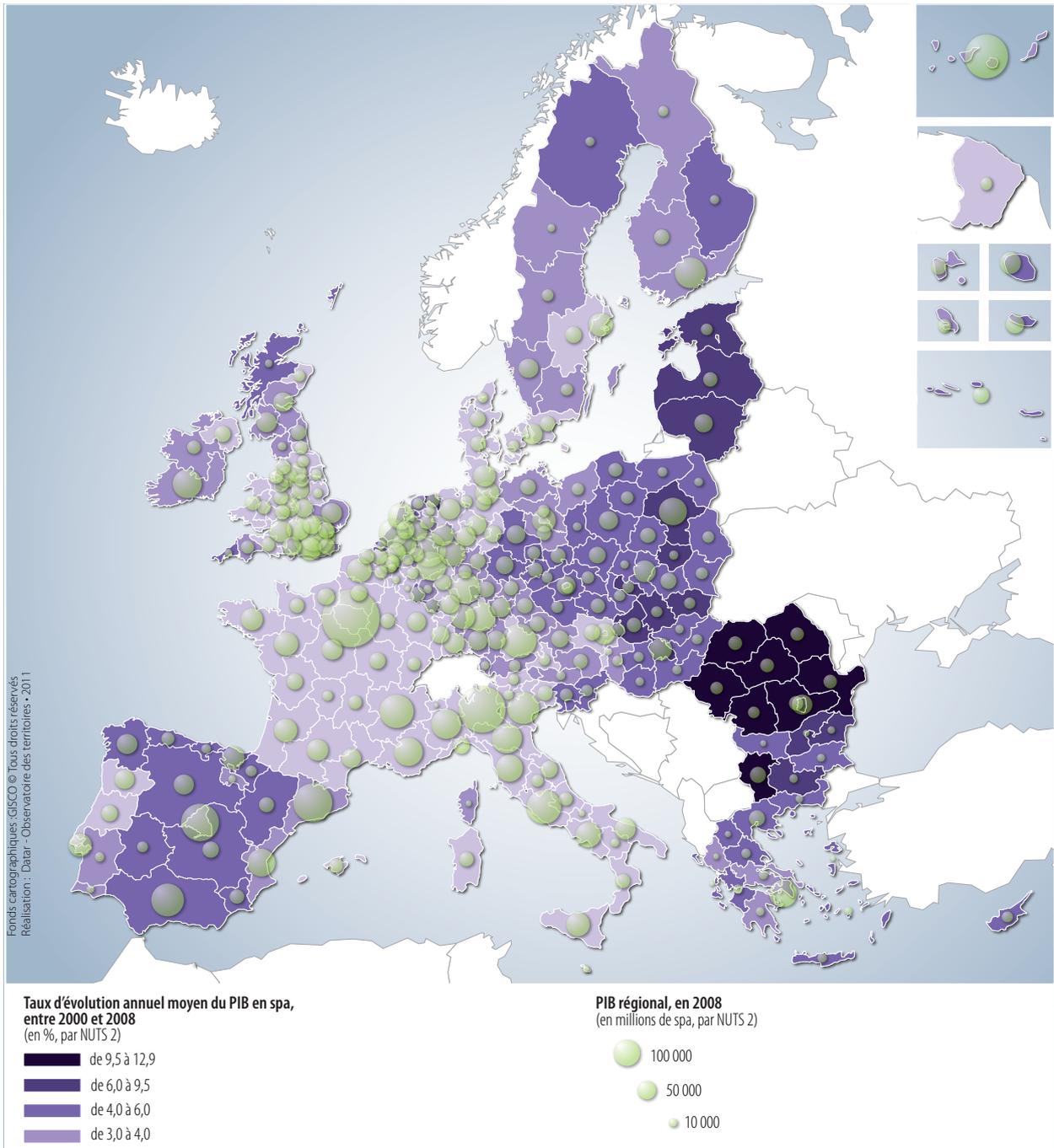
Neuf régions françaises parmi les 50 premières régions européennes

Au début de la crise, en 2008, la production de la France est de 1 949 milliards d'euros, soit 15,6% de la production de l'UE27 (source Eurostat). L'Île-de-France reste de loin la première des 271 régions européennes (NUTS 2) en termes de contribution au PIB. Elle représente 4,5% de la production européenne. Neuf régions françaises se situent parmi les 50 premières régions européennes. La seconde région française, Rhône-Alpes, contribue pour 1,5% et se situe en 6^{ème} position derrière

Londres (Inner et Outer London réunis), la Lombardie, la Communauté autonome de Madrid et la Catalogne. La troisième région française, Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe en 15^{ème} position, alors que la suivante, Nord-Pas-de-Calais, est au 27^{ème} rang. Cinq autres figurent parmi les 50 régions européennes les plus importantes : Pays de la Loire, Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénées et Centre.

Le positionnement des régions françaises et les diagnostics qui suivent sont établis sur la base des données de comptabilité régionale disponibles en base 2000 et actuellement en cours de révision. Cette révision impliquera de les réexaminer à la lumière des nouvelles séries.

Carte 1 ► Produit intérieur brut et évolution, par région européenne (2000-2008)



Source: Eurostat, 2000-2008

Les grandes régions françaises conservent leur rang dans l'UE

La croissance annuelle moyenne du PIB exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) en France est comparable à celle de l'Allemagne, de 3,2% entre 2000 et 2008. La plupart des pays de l'UE15 se situent en deçà ou à peine au-dessus de cette moyenne, en dehors de l'Irlande et de l'Espagne, dont les taux de croissance approchent des 6% par an. Dans le même temps, les nouveaux Etats membres sont en phase de rattrapage avec des taux s'échelonnant de 5,4% pour la Pologne à 10,7% pour la Roumanie. Les 15 premières régions européennes en termes de croissance du PIB sont des régions roumaines, bulgares, slovaques, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie (pour ces trois derniers pays, le niveau NUTS 2 correspond à l'ensemble du pays), avec des évolutions supérieures à 8% en moyenne annuelle.

Ces régions figuraient parmi les plus pauvres en 2000, en deçà de 50% de la moyenne européenne du PIB par habitant.

Toutes les régions françaises figurant parmi les 50 premières régions européennes ont conservé ou amélioré leur rang depuis 2000 en termes de contribution au PIB de l'UE27. La progression la plus remarquable est celle de Midi-Pyrénées, de la 52^{ème} à la 42^{ème} place. Elle se situe en dixième position parmi les 50 premières régions européennes pour la croissance, avec une progression annuelle moyenne de 4% du PIB en SPA. Entre 2000 et 2008, dix seulement des plus grandes régions européennes ont une progression du PIB supérieure à la moyenne européenne (3,9% en SPA), celles d'Athènes, de Mazovie, les régions espagnoles d'Andalousie, de Madrid, de Valence, la Catalogne, le Pays Basque, les régions de Dublin et de Londres (Inner). Les huit autres grandes régions françaises se situent toutes en deçà de la moyenne européenne, entre 2,6% et 3,7%.

Le PIB par habitant de la quasi-totalité des régions françaises est en recul par rapport à la moyenne européenne

En 2008, trois régions françaises ont un niveau de PIB par habitant supérieur à la moyenne européenne

Le PIB par habitant de l'UE27 a progressé de 3,5% en moyenne entre 2000 et 2008. En France, la croissance n'est que de 2,4%, en raison de la croissance du PIB plus faible, conjuguée à une croissance démographique près de deux fois plus forte. Cet écart relatif entre dynamisme démographique et croissance de la production

pèse directement sur l'indicateur du PIB par habitant de la France qui est passé de 115 à 107% de la moyenne européenne [1].

En 2008, le PIB moyen par habitant de l'UE se situe à 25 100 SPA. Une vingtaine de régions européennes, dont l'Île-de-France (en 7^{ème} position), se situent au-dessus de 150% de cette moyenne, plus d'une soixantaine sont en deçà de 75%, dont les DOM français, sauf la Martinique, qui est passée juste au-dessus de ce seuil. Deux autres régions françaises se situent au-dessus de la moyenne européenne, Rhône-Alpes et Paca. L'Alsace passe en dessous en 2008 et se situe à 99%.

► LA MESURE EN SPA : AVANTAGES ET LIMITES

La mesure en unité de compte SPA (standard de pouvoir d'achat ou parité de pouvoir d'achat) est une méthode utilisée en économie pour procéder à des comparaisons internationales de données économiques exprimées dans des monnaies différentes. Elle est utilisée par les organisations internationales, notamment Eurostat, le Fonds monétaire international et l'OCDE. En effet, la solution qui consisterait à utiliser les taux de change du marché pour convertir les valeurs du PIB ou du revenu à la mesure d'être simple, mais se révèle mal adaptée à la comparaison des indicateurs tels que le Produit intérieur brut (PIB) ou le revenu disponible brut (RDB). Les taux de change du marché tendent en effet à subir des fluctuations importantes sur de courtes périodes, de sorte que leur utilisation se traduit par des évolutions relatives trop rapides pour être vraisemblables. Les SPA sont des prix relatifs, autrement dit des rapports de prix en monnaie nationale d'un même bien ou service dans différents pays.

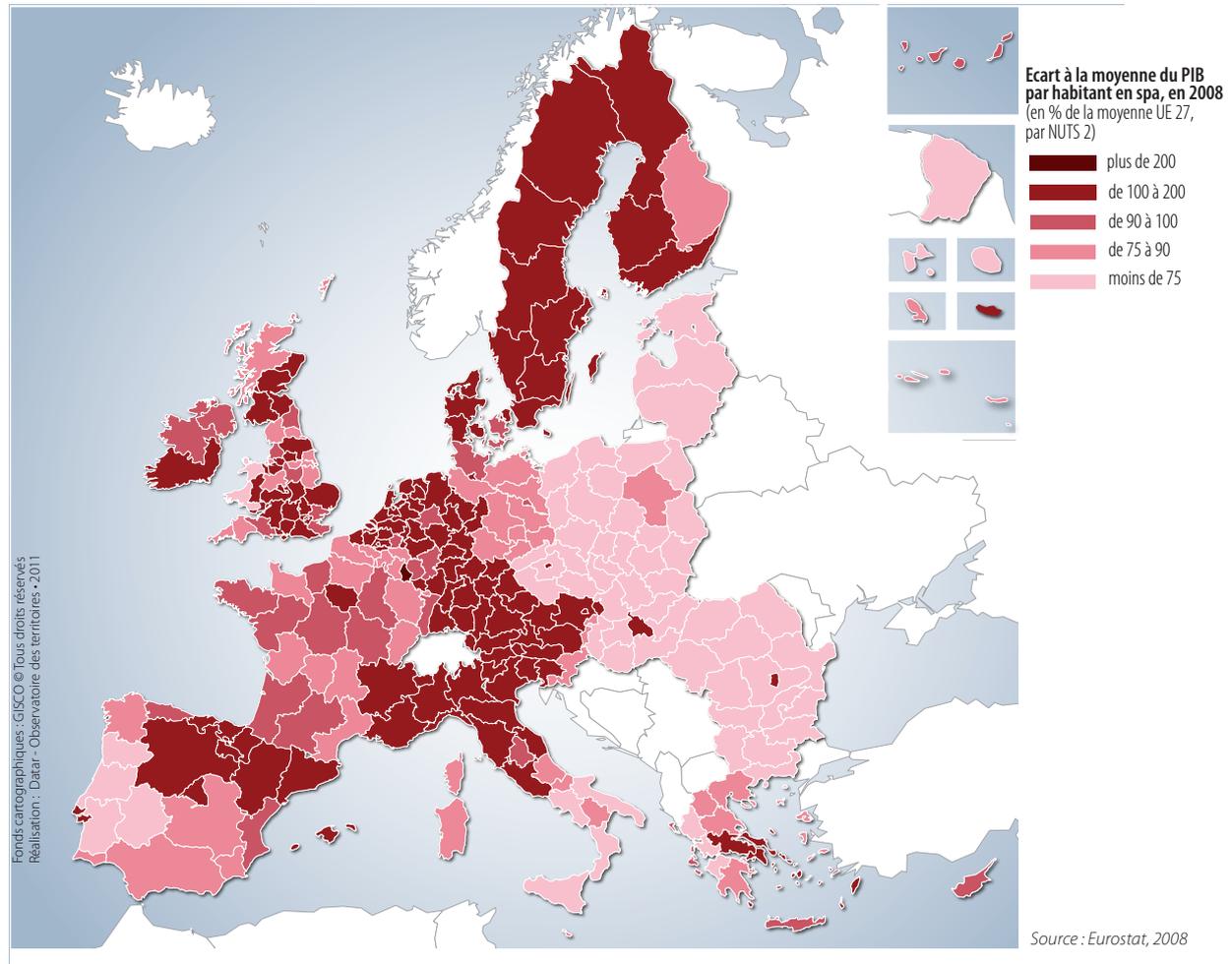
Les comparaisons internationales sont donc généralement basées sur les SPA.

En règle générale, l'utilisation de l'unité de compte en SPA lisse les écarts de PIB par habitant ou de RDB. Les valeurs ou les indices d'évolution de ces ratios pour les nouveaux pays membres sont ainsi plus proches de ceux des pays de l'UE15 lorsqu'ils se fondent sur les SPA que lorsqu'ils s'appuient sur les taux de change.

L'explication vient du fait que le niveau des prix est moins élevé dans ces pays que dans les pays plus riches.

Les limites résident dans la difficulté à définir les parités de pouvoir d'achat. Elles peuvent varier de façon très importante suivant le choix du panier de produits. Or les habitudes de consommation et les choix sont parfois très variables entre pays. Les produits consommés par les populations en dépendent et construire deux paniers équivalents est un travail très complexe, avec une part de subjectivité.

Carte 2 ► Ecart à la moyenne européenne du PIB par habitant, par région européenne (2008)



Sur cette période, toutes les régions françaises à l'exception de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion sont en recul par rapport à la moyenne européenne. La Guyane recule encore, de 53 % à 50 %. Outre la Martinique, dix régions françaises se situent entre 75 % et 90 % de la moyenne européenne, la Picardie, la Basse-Normandie, la Lorraine, la Franche-Comté, Poitou-Charentes, le Limousin, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, la Corse et le Nord-Pas-de-Calais.

Si les trois régions les plus riches, Ile-de-France, Rhône-Alpes et Paca contribuent sur la période 2000-2008 pour plus de moitié à la croissance du PIB français en volume, la contribution des régions où le PIB par habitant est le plus faible est loin d'être négligeable. L'ensemble des régions qui se situent en 2008 en deçà de 90 % de la moyenne européenne contribuent pour un tiers à la croissance nationale. Les 10 régions de métropole qui se situent en 2008 entre 75 et 90 % de la moyenne européenne contribuent sur la période pour 16,5 % à la croissance nationale.

Les disparités territoriales de PIB par habitant sont relativement modérées en France

La moyenne européenne du PIB par habitant est tirée vers le haut par la croissance rapide et la faible progression démographique des régions des nouveaux Etats membres qui bénéficient des fonds européens liés à l'« objectif convergence » dans le cadre de la politique européenne de cohésion. Ce processus se traduit par une réduction des disparités régionales de PIB par habitant dans l'UE27 : la dispersion des niveaux de production de richesse entre les pays et entre les régions de l'UE, mesurée par le coefficient de variation (écart relatif moyen des valeurs régionales à la moyenne) du PIB par habitant, diminue sensiblement entre 2000 et 2008, à un rythme néanmoins ralenti sur les dernières années. Pour autant, les disparités régionales au sein des Etats membres n'ont pas forcément reculé, elles ont même augmenté au sein

d'un certain nombre d'entre eux, notamment dans les pays de plus forte croissance comme la Roumanie et la Bulgarie. La progression du PIB par habitant s'y accompagne d'une augmentation des disparités territoriales, du fait d'une concentration relative de la croissance dans une ou deux régions et dans la région capitale, en particulier au cours des dernières années.

L'ampleur des disparités intra-pays de l'UE évolue différemment selon les pays. Elles varient aussi en fonction de l'échelon géographique auquel on les observe. Plus il est fin, plus les disparités sont fortes, avec des écarts plus ou moins marqués selon les pays. En France, elles sont en 2008 comparables à celles de 2000, après une diminution au milieu de la période, et les disparités entre les régions de niveau NUTS 2 et NUTS 3 sont relativement modérées par rapport à d'autres pays, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche.

Le processus de convergence aboutit à la réduction des écarts de revenu entre régions européennes

Le PIB régional par habitant rend compte, même si c'est imparfaitement, de la richesse produite sur un territoire, mais pas de

la richesse des habitants dont les revenus ne sont que pour partie des revenus d'activité. Le revenu disponible brut (RDB) est la part du revenu primaire (revenu d'activité salariée ou non salariée, revenu de placement, revenu de transfert) qui reste à la disposition des ménages résidents de la région, pour la consommation et l'épargne. Il intègre les effets des mécanismes de redistribution, transferts sociaux mais aussi effets de la localisation des emplois hors de la région, voire hors du pays.

Selon Eurostat, le revenu disponible brut par habitant, exprimé en SPA est de 14 700 en 2007 dans l'UE27 [2]. La France, avec un revenu de 17 326 SPA se situe au quatrième rang. Globalement la dispersion des revenus entre régions européennes est plus faible que celle du PIB par habitant. L'intervalle entre les valeurs régionales varie de 3 575 SPA par habitant dans la région de Severozapaden en Bulgarie à 24 733 SPA dans la région d'Inner London. Parmi les 10 régions présentant les plus hauts revenus disponibles par habitant, une seule, l'Île-de-France, se situe en France, quatre sont situées au Royaume-Uni, quatre en Allemagne et une en Italie.

On observe ces dernières années une tendance significative à un resserrement de l'intervalle entre les valeurs régionales extrêmes du revenu disponible. Entre 2000 et 2007, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 11,1 à 6,9. Cette évolution positive s'explique en partie par le processus de convergence en Roumanie et en Bulgarie.

2 | L'évolution des disparités entre régions françaises

Les écarts de dynamisme entre les régions françaises se creusent

La concentration de la production des régions françaises s'accroît

A l'échelle des régions françaises, la concentration de la production comme de la population s'accroît. Sur la période 2000-2008, le poids du PIB en valeur de l'Île-de-France est à peu près stable et s'établit à 28,6%. Les quatre plus grandes régions représentent toujours plus de 50% du PIB national. Leur poids tend à augmenter, celui des 10 principales régions aussi, respectivement de 50,1% à 50,5% et 73,3% à 74,8%. Parmi les régions de taille plus modeste, la seule région de métropole dont le poids ait augmenté est Poitou-Charentes.

Par rapport à la période de 1993 à 2000, on observe entre 2000 et 2008 une augmentation des écarts annuels moyens de croissance du PIB en volume entre les régions françaises. Entre 1993 et 2000, les taux de croissance étaient relativement resserrés, de 1,7% pour la Lorraine à 3,5% pour les Pays de la Loire, avec une dizaine de régions proches de la moyenne nationale (2,6%). De 2000 à 2008, on distingue nettement quatre catégories : les DOM, en rattrapage, à plus de 3% ; les régions très dynamiques du Sud, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et la Corse à plus de 2% ; 7 régions légèrement au-dessus de la moyenne (1,6%), Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Paca, Rhône-Alpes, Île-de-France et Poitou-Charentes ; enfin les autres dont la croissance est inférieure à la moyenne. Ces dernières sont aussi, à l'exception de Nord-

Tableau 1 ► Produits intérieurs bruts, par région (2000-2008)

Régions	En millions d'€	Poids en 2000 (%)	Poids en 2008 (%)	Cumul en 2000 (%)	Cumul en 2008 (%)
Ile-de-France	557 974	28,5	28,6	28,5	28,6
Rhône-Alpes	187 205	9,6	9,6	38,1	38,2
Provence - Alpes - Côte d'Azur	140 175	6,9	7,2	45,0	45,4
Nord - Pas-de-Calais	99 348	5,2	5,1	50,1	50,5
Pays de la Loire	96 409	4,9	4,9	55,0	55,5
Aquitaine	87 060	4,3	4,5	59,3	60,0
Bretagne	83 604	4,2	4,3	63,5	64,2
Midi-Pyrénées	77 663	3,7	4,0	67,2	68,2
Centre	67 170	3,6	3,4	70,8	71,7
Languedoc-Roussillon	61 791	3,0	3,2	73,8	74,8
Lorraine	57 356	3,1	2,9	77,0	77,8
Alsace	52 146	2,9	2,7	79,8	80,5
Haute-Normandie	50 244	2,7	2,6	82,5	83,0
Picardie	45 492	2,5	2,3	85,1	85,4
Poitou-Charentes	43 864	2,2	2,3	87,3	87,6
Bourgogne	43 310	2,4	2,2	89,7	89,9
Champagne-Ardenne	37 350	2,1	1,9	91,7	91,8
Basse-Normandie	35 962	1,9	1,8	93,7	93,6
Auvergne	33 910	1,8	1,7	95,5	95,4
Franche-Comté	29 011	1,6	1,5	97,1	96,8
Limousin	17 969	1,0	0,9	98,1	97,8
Corse	7 235	0,3	0,4	98,4	98,1
Métropole	1 912 248	98,4	98,1	-	-
DOM	34 205	1,5	1,8	99,9	99,9
Hors territoire	2 058	0,1	0,1	100,0	100,0
France	1 948 511	100,0	100,0	-	-

Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2000, semi-définitives pour 2008, valeur estimée pour les DOM

Pas-de-Calais, les régions les moins importantes en termes de contribution au PIB. Pour la plupart, comme la Lorraine, la Picardie, le Limousin, la Basse-Normandie, elles figuraient déjà parmi les régions de faible croissance entre 1993 et 2000. Entre les deux périodes, plusieurs d'entre elles infléchissent néanmoins leur trajectoire : Nord-Pas-de-Calais, Paca et Corse dont la croissance s'accélère par rapport à la moyenne, l'Alsace, Champagne-Ardenne et Franche-Comté dont la croissance ralentit sensiblement.

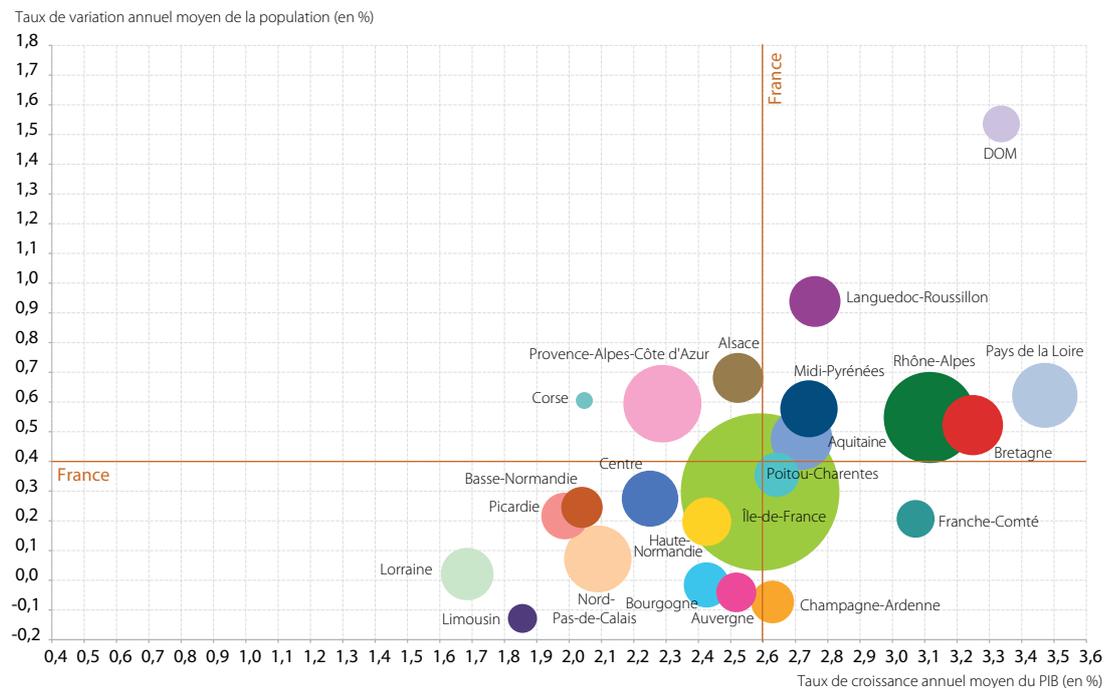
Les disparités de PIB par habitant entre l'Île-de-France et la province s'accroissent

Le Languedoc-Roussillon, qui figure parmi les régions plus dynamiques par sa démographie et sa croissance, est aussi celle qui affiche le niveau de PIB par habitant le plus faible. En 2008, le PIB par habitant (en euros) des régions de métropole varie du simple au double. Il se situe entre 23 750 € pour

le Languedoc-Roussillon et 47 700 € pour l'Île-de-France, de 78 % de la moyenne nationale (30 366 €) à 157 %. La seule autre région française au-dessus de la moyenne est Rhône-Alpes qui tend néanmoins à s'en rapprocher. Pour l'ensemble des DOM, le PIB par habitant ne dépasse pas 60 % de la moyenne nationale. Les régions où il est le plus faible sont, outre les DOM, le Languedoc-Roussillon, la Corse et la Picardie bien en deçà de 80 % de la moyenne nationale en 2008. Un autre groupe se situe entre 80 et 85 % : le Limousin, la Lorraine, la Basse-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais. Les deux les plus proches de la moyenne, Paca et Alsace n'atteignent pas 95 %.

Sur l'ensemble des régions françaises, les disparités, mesurées par le coefficient de variation du PIB par habitant sont comparables en 2008 et en 1993, après un pic vers 2000, une phase de réduction jusqu'au milieu des années 2000, puis une remontée. Si on exclut les DOM, le constat diffère : les disparités entre régions de métropole ont tendance à s'accroître, en raison de la progression plus rapide du PIB par habitant de l'Île-de-France, particulièrement pendant la seconde moitié des années 2000.

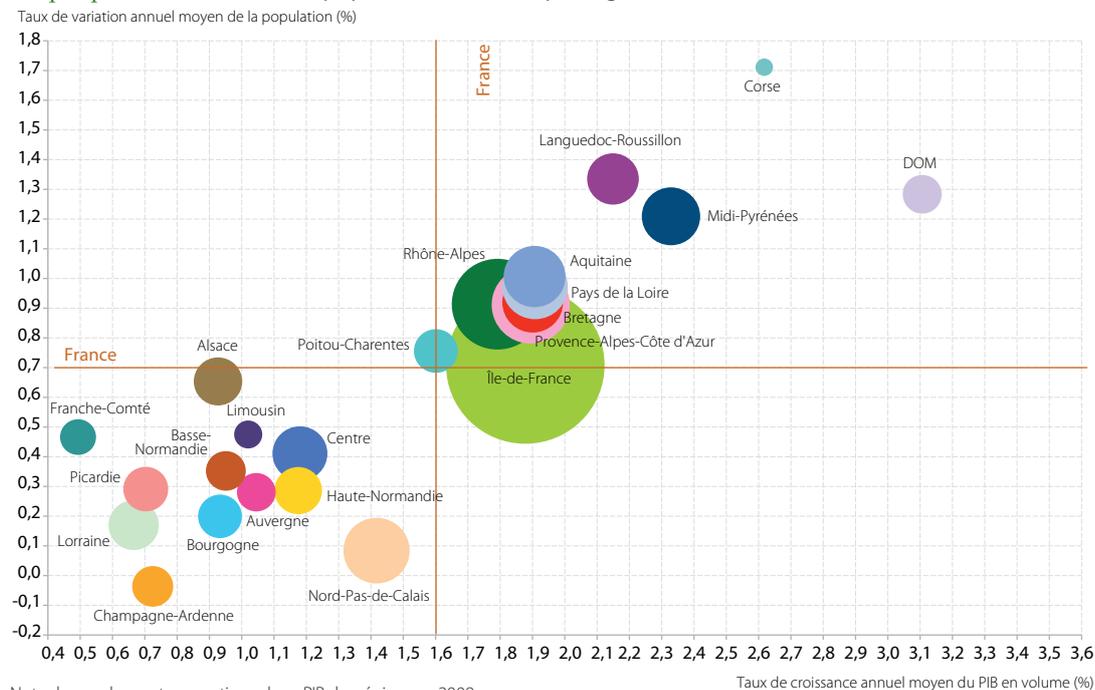
Graphique 1 ► Evolution de la population et du PIB, par région (1993-2000)



Note : Les cercles sont proportionnels au PIB des régions en 2000.

Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 1993-2000 (PIB) ; Estimations de population 1993-2000

Graphique 2 ► Evolution de la population et du PIB, par région (2000-2008)



Note : les cercles sont proportionnels au PIB des régions en 2008.

Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2000, semi-définitives pour 2008 (PIB) ; Estimations de population 2000-2008

La réduction des disparités de production de richesse, hors Ile-de-France, masque des trajectoires divergentes

Quelques régions en difficulté ne parviennent pas à se rapprocher de la moyenne

Les écarts de niveau de PIB par habitant entre les régions de province sont en revanche en moyenne plus faibles en 2008 qu'en 1993 et en 2000. Pour autant, on ne peut pas vraiment conclure à la convergence entre régions de province. Le terme « convergence » peut en effet avoir deux significations. Le premier type, parfois appelé « sigma-convergence », fait référence

à une réduction de la dispersion statistique des niveaux de PIB par habitant entre les régions. Selon cette définition il y aurait convergence entre régions de province.

La deuxième définition, appelée « bêta-convergence » est plus restrictive, elle correspond à une uniformisation des valeurs par le haut. Elle suppose qu'il y ait un phénomène général de rattrapage et que les régions dont le PIB par habitant est le plus en deçà de la moyenne nationale croissent à un rythme plus rapide que les plus riches pour converger au final. Ce n'est vrai qu'en partie.

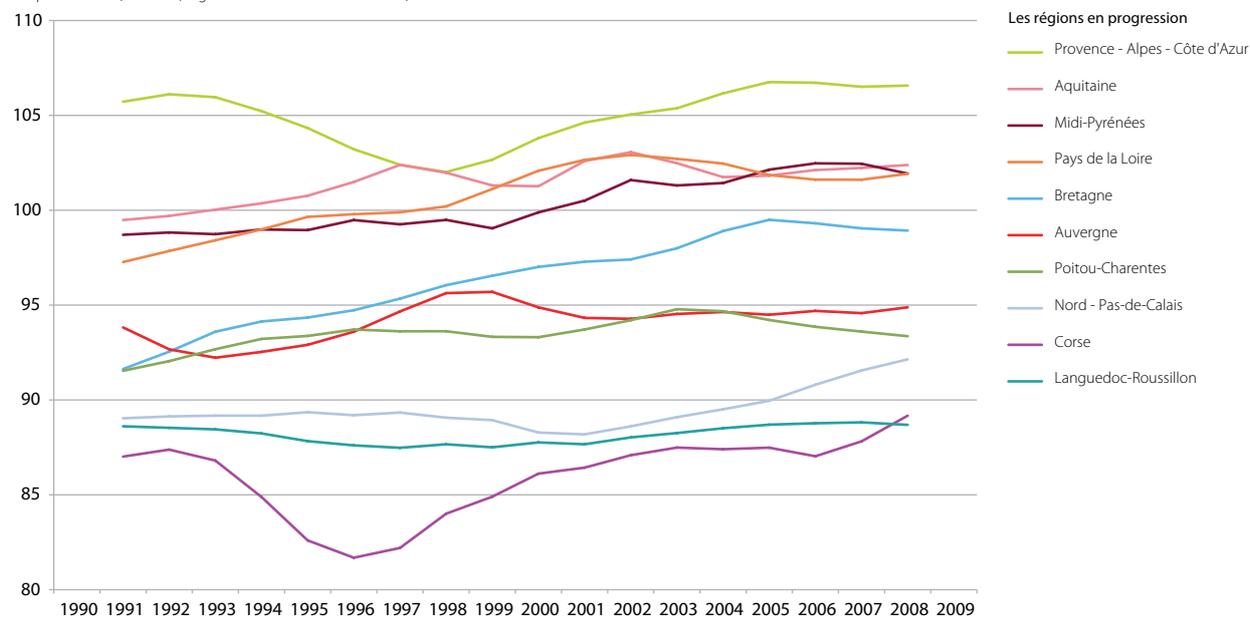
Tableau 2 ► Produit intérieur brut par habitant et par emploi, par région (1993-2008)

Régions	Produit intérieur brut par habitant				Produit intérieur brut par emploi			
	valeur en €			écart à la moyenne en % 2008	valeur en €			écart à la moyenne en % 2008
	1993	2000	2008		1993	2000	2008	
Alsace	19 581	23 630	28 285	93,1	50 886	58 175	70 639	93,3
Aquitaine	16 732	21 173	27 322	90,0	45 704	54 666	70 752	93,5
Auvergne	15 404	19 900	25 260	83,2	41 929	50 891	64 433	85,1
Basse-Normandie	15 993	19 620	24 536	80,8	42 296	50 248	62 518	82,6
Bourgogne	16 515	21 008	26 459	87,1	44 559	53 170	66 315	87,6
Bretagne	15 662	20 454	26 530	87,4	42 961	52 025	66 534	87,9
Centre	17 446	21 259	26 449	87,1	46 577	53 888	67 749	89,5
Champagne-Ardenne	17 298	22 426	27 917	91,9	46 092	57 223	71 222	94,1
Corse	14 612	17 943	23 803	78,4	45 289	51 873	65 470	86,5
Franche-Comté	16 335	21 006	24 908	82,0	44 264	52 922	64 787	85,6
Haute-Normandie	17 600	21 864	27 584	90,8	47 819	57 121	70 303	92,9
Ile-de-France	29 417	37 167	47 696	157,1	64 085	77 578	99 688	131,7
Languedoc-Roussillon	14 849	18 335	23 741	78,2	45 940	54 758	68 501	90,5
Limousin	15 657	19 401	24 296	80,0	42 132	49 395	62 803	83,0
Lorraine	16 158	19 580	24 497	80,7	47 128	54 073	68 511	90,5
Midi-Pyrénées	16 572	20 745	27 254	89,8	44 487	53 228	68 743	90,8
Nord - Pas-de-Calais	14 938	18 523	24 683	81,3	46 761	53 033	67 848	89,6
Pays de la Loire	16 451	21 448	27 357	90,1	43 970	52 653	66 441	87,8
Picardie	15 990	19 399	23 872	78,6	47 477	55 142	67 977	89,8
Poitou-Charentes	15 528	19 597	25 010	82,4	43 724	51 174	65 530	86,6
Provence - Alpes - Côte d'Azur	17 754	21 858	28 500	93,9	51 722	60 478	74 585	98,5
Rhône-Alpes	18 905	24 094	30 513	100,5	48 990	58 699	73 980	97,7
Province	16 734	20 998	26 770	88,2	46 442	54 892	69 139	91,3
Métropole	19 120	24 026	30 700	101,1	50 464	59 973	75 929	100,3
Guadeloupe	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Guyane	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Martinique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réunion	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dom	10 282	12 853	18 206	60,0	37 326	45 470	61 696	81,5
France	18 906	23 726	30 366	100,0	50 255	59 716	75 702	100,0

Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 1993-2007, semi-définitives pour 2008, valeurs estimées pour les DOM

Graphique 3 ► Evolution de l'écart à la moyenne du PIB par habitant, hors Ile-de-France et DOM, par région (1991-2008) : les régions en progression

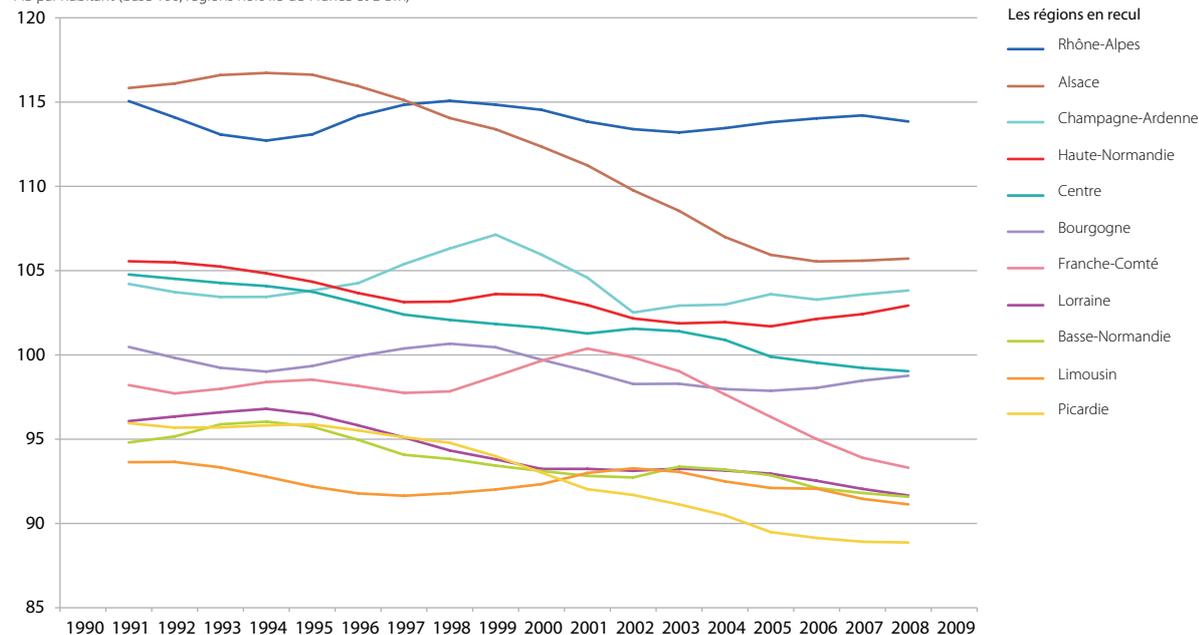
PIB par habitant (base 100, régions hors Ile-de-France et DOM)



Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 1990-2007, semi-définitives pour 2008 et provisoires pour 2009 (moyenne lissée sur trois ans)

Graphique 4 ► Evolution de l'écart à la moyenne du PIB par habitant, hors Ile-de-France et DOM, par région (1991-2008) : les régions en recul

PIB par habitant (base 100, régions hors Ile-de-France et DOM)



Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 1990-2007, semi-définitives pour 2008 et provisoires pour 2009 (moyenne lissée sur trois ans)

Parmi les régions dont le niveau de PIB par habitant était le moins élevé au début des années 1990, quelques-unes ont effectivement progressé et continuent de se rapprocher de la moyenne : la Corse, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, l'Auvergne, Poitou-Charentes. Mais quelques autres sont en recul : la Picardie, la Lorraine, et dans une moindre mesure, le Limousin. Trois autres, après une phase de rattrapage au cours des années 1990, décrochent sur la période récente : la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Cette dernière figure à nouveau parmi les régions dont le PIB par habitant est le plus éloigné de la moyenne nationale. D'autres régions stagnent, comme le Languedoc-Roussillon qui reste parmi les régions au taux le plus faible. D'autre part, quelques-unes parmi les plus performantes sont en net recul depuis le début des années 1990, la Haute-Normandie et le Centre et l'Alsace. Cette dernière était la région la plus performante après l'Ile-de-France au début des années 90, et se situait encore au-dessus de la moyenne française au début des années 2000.

On ne peut donc pas conclure à l'uniformisation par le haut parce que la réduction des disparités ne résulte pas d'une convergence de toutes les régions vers la moyenne. Elle tient au bouleversement de la hiérarchie des régions, consécutif au décrochage de quelques-unes des plus riches, sans qu'il y ait progression de toutes les régions les plus en retrait par rapport à la moyenne.

Les écarts de productivité expliquent en grande partie les écarts de PIB par habitant

Plusieurs facteurs expliquent les disparités de PIB par habitant et leur évolution [3]. La différence de productivité globale de la main d'œuvre entre les régions est le principal facteur. Les disparités de PIB par emploi entre régions françaises s'expliquent en grande partie par l'avantage de l'Ile-de-France. Le PIB par emploi y est beaucoup plus élevé en 2008 que dans les autres régions françaises, en particulier les DOM. Parmi les régions de province, celles où la

productivité est la plus forte sont Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les moins bien placées étant la Basse-Normandie, le Limousin, l'Auvergne. Ces différences tiennent en grande partie à la structure sectorielle de l'activité. Le PIB par emploi d'une région est d'autant plus élevé qu'elle concentre des emplois dans des secteurs générant une forte valeur ajoutée, comme les services aux entreprises, les activités financières ou les industries de haute technologie. Il existe néanmoins des spécificités régionales pour certains secteurs comme l'agriculture où la nature de la production régionale est déterminante dans la valeur ajoutée : viticulture en Champagne-Ardenne, Alsace ou Bourgogne.

Autre facteur de disparité de PIB par habitant, le degré de mobilisation de la main d'œuvre varie fortement selon les régions [4]. Plus la mobilisation est forte, c'est-à-dire moins il y a d'inactifs et de chômeurs parmi la population en âge de travailler, plus elle contribue à la création de richesse et plus le PIB par habitant est élevé. Les disparités de PIB par habitant tiennent aussi dans une moindre mesure à la structure de la population, les inactifs et en particulier les enfants et personnes âgées ne contribuant qu'indirectement à la création de richesse, par l'effet de demande dû à leur consommation. Les taux d'emploi des personnes considérées en âge d'activité sont nettement plus élevés en Ile-de-France, en Bourgogne, dans les Pays de la Loire, en Bretagne ou dans le Limousin qu'en Nord-Pas-de-Calais, en Languedoc-Roussillon, en Corse et dans les DOM.

Les effets positifs de ces facteurs se conjuguent en Ile-de-France, de même que leurs effets négatifs en Corse et dans les DOM. Mais dans d'autres régions, ils ne jouent pas tous dans le même sens. Ainsi, comparés aux autres régions de province, les Pays de la Loire sont favorisés par leur taux d'emploi, mais défavorisés par une assez faible productivité globale de la main d'œuvre. La Picardie, la Lorraine, la Haute-Normandie sont plus défavorisées du fait des taux d'emploi qu'en termes de productivité. Le Languedoc-Roussillon pâtit d'une faible mobilisation de la main d'œuvre, alors que la productivité y est comparable à la moyenne des régions de province.

La désindustrialisation et le développement de l'économie présentielle affectent les performances relatives de nombreuses régions

La désindustrialisation et le développement de l'économie présentielle sont les principaux facteurs de recul relatif du PIB par emploi

Les mécanismes qui expliquent l'évolution du PIB par emploi au niveau des régions tiennent en grande partie à la modification de la structure par branche de la valeur ajoutée. Celles

qui comme la Lorraine, la Picardie ou la Haute-Normandie ont subi les vagues successives de désindustrialisation accusent un recul de la productivité par rapport à la moyenne faute d'avoir pu se repositionner sur d'autres activités à forte valeur ajoutée. A l'inverse, la plupart des régions qui se sont rapprochées de la moyenne du PIB par habitant ont globalement gagné en productivité depuis le début des années 1990 : les DOM dans leur ensemble, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne, Poitou-

Charentes, Auvergne, Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Paca et Champagne-Ardenne.

Le développement des activités liées à la présence des populations, commerces, services, construction – que l'on appellera ici activités présentesielles – d'ampleur inégale selon les territoires, influe également sur le niveau du PIB par emploi. Parmi les régions les plus attractives, certaines accusent entre 2000 et 2008, un recul significatif du PIB par emploi relativement à la moyenne nationale, le Languedoc-Roussillon, la Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes. Paradoxalement, cette baisse tient pour partie à leur forte attractivité. Le développement de l'économie présentesielle, riche en emplois moins qualifiés, y est plus fort du fait de l'arrivée d'inactifs générant une demande de services, retraités et enfants d'actifs, ou de touristes.

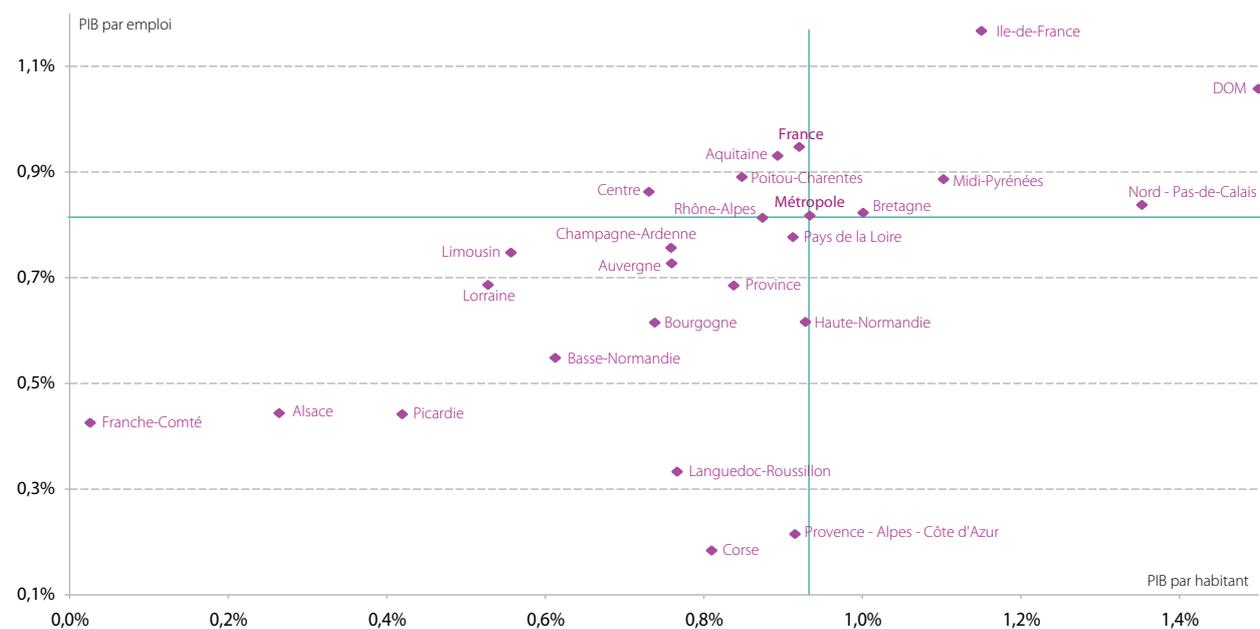
La forte croissance du PIB par habitant d'Ile-de-France s'explique par un recentrage sur des activités à forte valeur ajoutée

Enfin, le niveau du PIB par emploi est sensible à la dissociation croissante entre les lieux de travail et les lieux de résidence des actifs. Cet effet est particulièrement visible dans les

régions frontalières et dans le Bassin parisien. Selon l'Insee, alors que le solde migratoire d'actifs de l'Ile-de-France est déficitaire, la part des résidents actifs occupés du Bassin parisien – hors Ile-de-France – qui viennent y travailler quotidiennement est en augmentation. Entre 1999 et 2006, elle est ainsi passée de 4,9% à 5,5%, tandis que la part des Franciliens travaillant dans les autres départements du Bassin parisien est restée stable (0,7%). Cette accentuation de la dissymétrie explique pour partie le recul du PIB par emploi des régions du Bassin parisien – hors Ile-de-France – qui prennent une orientation plus résidentielle. A l'inverse, l'Ile-de-France doit son gain de productivité au recul relatif de la part de secteurs de type présentesiel dans la formation de la valeur ajoutée. Entre 2000 et 2008, la part de la valeur ajoutée des branches éducation, santé, action sociale recule alors qu'elle progresse en province. La part de la valeur ajoutée d'autres branches progresse moins qu'en province, comme le commerce et la construction.

Sur la période 2000-2008, trois régions combinent des facteurs favorables : amélioration sensible de la productivité, maintien de la ressource en main d'œuvre et de sa mobilisation, il s'agit de Midi-Pyrénées, de la Bretagne et du Nord-Pas-de-Calais. Les régions dont le PIB par habitant recule fortement par rapport à la moyenne nationale, l'Alsace, le Centre, la Picardie, et la Franche-Comté accusent à la fois un décrochage du PIB par emploi et du taux d'emploi des 20-64 ans.

Graphique 5 ► Evolution du PIB par habitant et du PIB par emploi, par région (2000-2008)



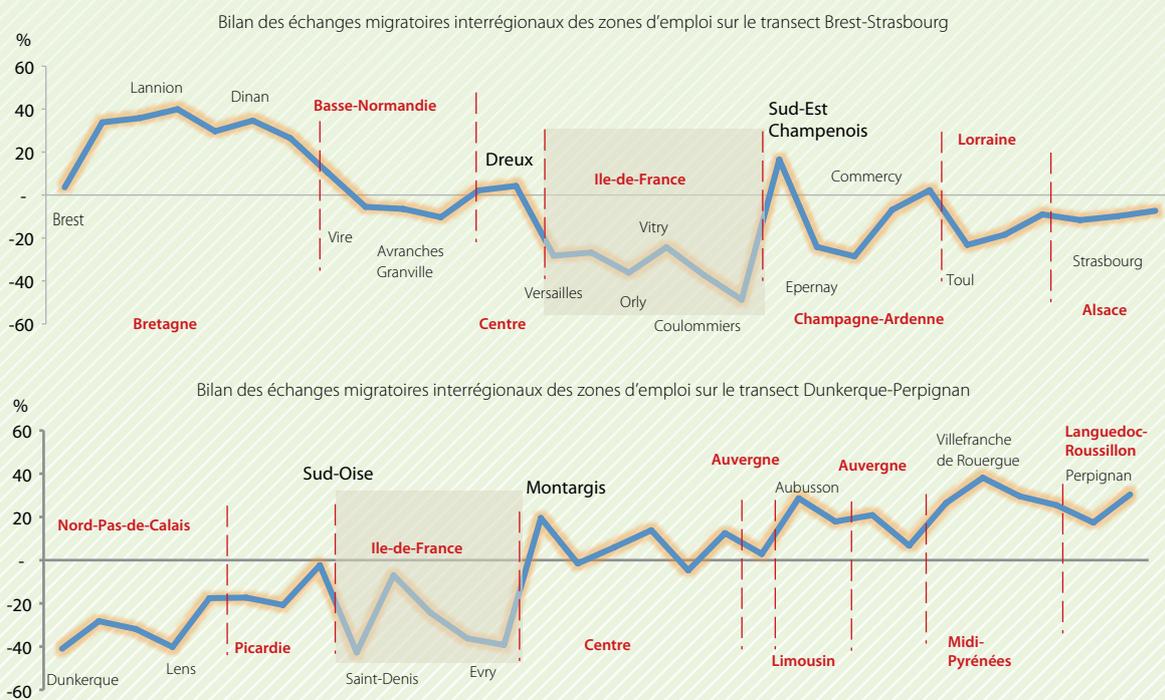
Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2000-2007, semi-définitives pour 2008

► GRADIENT D'ATTRACTIVITÉ DES ZONES D'EMPLOI ET DISCONTINUITÉS SPATIALES AUX FRONTIÈRES DE L'ILE-DE-FRANCE

Les graphiques représentant le bilan des échanges migratoires (rapport entre le solde des arrivées sur les départs et le total des flux entrants et sortants) des zones d'emploi de France métropolitaine avec l'extérieur de leur région sur les cinq années avant 2006 illustrent les gradients Nord-Sud et Est-Ouest d'attractivité des régions françaises pour les actifs, en les déclinant en coupes transversales par zone d'emploi.

Ils font en outre nettement apparaître des discontinuités fortes aux frontières de la région Ile-de-France, entre les zones d'emploi périphériques de la région, déficitaires dans les échanges migratoires d'actifs, et les zones d'emploi situées aux frontières extérieures qui affichent un bilan plus favorable. L'attractivité de ces dernières s'explique en partie par l'arrivée d'actifs franciliens, dont certains conservent leur emploi en Ile-de-France.

Graphique 1 ► Bilan des échanges migratoires interrégionaux, par zone d'emploi (2006)



Source : Insee, RP 2006

Selon l'Insee, la part des actifs travaillant en Ile-de-France dans la population active occupée de la 3^{ème} couronne, définie comme l'ensemble des départements limitrophes de la région Ile-de-France s'est accrue de 1999 à 2006, passant de 9,4% à 10,6%. Plus de la moitié de ces déplacements (98 400 sur 186 600 soit 53%) se font vers la grande couronne, 26% vers Paris et 21% vers la petite couronne.

La grande majorité des déplacements de la troisième couronne vers l'Ile-de-France concernent trois départements : l'Oise (78 742 navetteurs en 2006 et 23% de la population active), l'Eure-et-Loir (36 000 navetteurs en 2006 et 20% de la population active) et l'Eure (25 100 navetteurs en 2006 et 10% de la population). La part de la population active d'Eure-et-Loir allant travailler en Ile-de-France a augmenté de 3,1 points depuis 1999, celle de l'Oise de 1,8 point et celle de l'Eure de 1,3 point. La part de la population active allant travailler en Ile-de-France est aussi en augmentation, quoique plus faiblement, dans l'Yonne, l'Aisne, l'Aube, et la Marne.

Les disparités territoriales de revenu se réduisent, mais les effets de la redistribution sont insuffisants pour quelques régions en difficulté économique

Les disparités de revenu entre régions françaises se sont atténuées

En France, l'amplitude des disparités de revenu disponible brut par habitant est bien moins élevée que celle du PIB par habitant. En 2008, le rapport entre les valeurs régionales extrêmes du RDB par habitant est de 2, alors qu'il est de 2,6 pour le PIB par habitant ; pour les régions de province, les rapports sont respectivement de 1,2 et 1,3. Le RDB par habitant en France se situe à 19 965 euros en 2008, 20 182 euros pour la France métropolitaine, 11 999 euros en moyenne pour les DOM. Entre 2001 et 2008, il a progressé de 3,3% en moyenne en France, 3,4% en métropole et 2,6% dans les DOM. Alors que ces derniers étaient déjà bien en deçà de la moyenne en 2001, l'écart avec la métropole s'est significativement creusé. Pour les régions de métropole, la dispersion des revenus mesurée par le coefficient de variation est en revanche nettement moindre qu'au début des années 2000. Les écarts se sont réduits entre régions, entre l'Île-de-France et les autres régions métropolitaines, et entre ces dernières.

Ainsi, la progression du RDB par habitant tend-elle à se déconnecter de celle du PIB par habitant, par le jeu des transferts. La part des revenus d'activité dans le RDB par habitant a diminué entre 2001 et 2008, au profit des prestations en espèces (retraites, prestations sociales, minima sociaux), essentiellement en raison de la part croissante des revenus des retraités. En 2008, la part des revenus d'activité dans la formation du RDB par habitant est en moyenne de 81,4% en France, de 77,9% en province. La part des prestations en espèces est respectivement de 29,5% et 31,5%. Elle atteint un tiers dans les régions où la part des personnes âgées est la plus élevée, Limousin, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Poitou-Charentes, mais aussi dans celles où les taux d'emploi sont particulièrement faibles, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais. Toutes ces régions bénéficient largement de la redistribution nette (différence entre le montant des prestations en espèces et des prélèvements). À l'inverse, cette dernière entre pour une faible part dans la formation du RDB des régions où le PIB par habitant est le plus élevé : Alsace, Rhône-Alpes, Paca et Haute-Normandie. La part de la redistribution a reculé dans ces trois régions, ainsi qu'en Corse, alors qu'elle augmente dans toutes les autres régions. Elle est passée de 5,5% à 6,5% pour l'ensemble du pays, de 9,1% à 10,3% pour les régions de province. L'Île-de-France est la seule région où la contribution de la redistribution est négative : 6% de ses revenus primaires (revenus avant redistribution) contribuent à la formation du RDB des autres régions françaises. Cette contribution est un peu moindre en 2008 qu'en 2001, du fait du recul de la part des prélèvements (impôts et cotisations sociales).

Les mécanismes de redistribution contribuent significativement à la croissance du revenu disponible brut par habitant des régions à dominante rurale

En dépit des mécanismes de redistribution, le Nord-Pas-de-Calais, la Corse et le Languedoc-Roussillon restent les régions de métropole où le revenu disponible brut par habitant est le moins élevé, l'Île-de-France et Rhône-Alpes celles où il est le plus élevé. Mais entre ces extrêmes, le classement évolue sous l'effet de la redistribution : désormais la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin font partie des cinq régions où le RDB par habitant est le plus élevé, devant l'Alsace, le Centre et Paca.

La contribution des revenus d'activité à la progression du RDB par habitant est de 75,9% en moyenne pour l'ensemble du pays, alors qu'ils représentent 81,4% du RDB. Dans toutes les régions, sauf en Rhône-Alpes et en Île-de-France, la contribution des revenus d'activités à la progression du RDB est plus faible que leur part, et celle de la redistribution nette plus élevée. Néanmoins, les évolutions du RDB par habitant et des revenus d'activités restent relativement corrélées. La redistribution a pour effet de réduire les disparités de revenu directement, mais aussi indirectement en soutenant l'économie présentielle et donc la création ou le maintien de l'emploi.

Parmi les régions à dominante rurale, celles qui sont attractives pour les retraités ont largement bénéficié des effets de la redistribution, d'une part parce que les revenus des nouvelles générations de retraités sont plus élevés que ceux des générations précédentes – pour partie des retraités agricoles –, d'autre part parce que ces revenus ont créé des emplois. L'Auvergne, la Basse-Normandie, le Limousin et Poitou-Charentes affichent ainsi une croissance élevée du RDB par habitant, les prestations en espèces y contribuant à hauteur de 40% environ, la redistribution nette pour 25%, contre respectivement un tiers et 15% en moyenne en province. La Bretagne et les Pays de la Loire en bénéficient également, à un degré moindre toutefois.

La situation économique pèse sur l'évolution du revenu disponible brut de quelques régions dont les DOM

En région Centre, en Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine, la progression du RDB par habitant est relativement élevée, au regard de leur trajectoire de croissance. Les effets de la dégra-

Tableau 3 ► Formation et évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages par habitant, par région (2001-2008)

Régions	Revenu disponible brut	Part des revenus d'activité (1)	Part des prestations en espèces (2)	Part de la redistribution nette (3)	Autres (4)	Évolution annuelle moyenne 2001-2008	Contribution des revenus d'activité	Contribution des prestations en espèces	Contribution de la redistribution nette	Contribution des autres revenus
	en euros	en%	en%	en%	en%	en%	en%	en%	en%	en%
Alsace	19 740	82,0	28,5	6,0	12,0	2,8	72,6	29,9	14,4	13,0
Aquitaine	19 711	78,3	31,2	9,8	11,8	3,5	73,4	31,4	12,5	14,1
Auvergne	20 118	73,6	34,3	15,4	11,0	3,9	62,7	39,2	25,2	12,1
Basse-Normandie	19 142	73,4	34,7	15,3	11,3	3,9	60,9	41,1	27,0	12,1
Bourgogne	20 142	75,7	32,9	13,1	11,2	3,7	69,1	34,4	19,3	11,6
Bretagne	19 067	77,2	31,6	11,1	11,7	3,4	65,7	37,1	19,2	15,1
Centre	19 986	77,4	31,7	11,1	11,4	3,4	70,1	33,1	17,6	12,3
Champagne-Ardenne	19 146	78,2	31,8	10,9	10,9	3,7	69,1	32,7	20,2	10,7
Corse	17 903	76,4	31,7	10,6	13,0	3,9	74,5	28,4	9,9	15,6
Franche-Comté	19 130	77,7	30,9	11,2	11,2	3,1	70,4	32,5	17,4	12,2
Haute-Normandie	19 117	79,2	30,3	9,2	11,7	3,2	79,7	26,2	7,3	13,0
Ile-de-France	24 139	93,0	23,1	-6,7	13,7	3,1	90,5	22,4	-6,4	15,9
Languedoc-Roussillon	18 216	74,3	34,6	13,9	11,9	3,5	68,1	37,0	17,6	14,3
Limousin	19 988	72,8	35,0	16,3	10,9	3,6	62,6	39,6	24,9	12,6
Lorraine	19 009	77,5	31,3	11,1	11,3	3,4	73,8	30,1	12,8	13,5
Midi-Pyrénées	19 296	78,9	30,7	9,5	11,6	3,5	75,9	29,6	10,5	13,5
Nord - Pas-de-Calais	17 259	76,4	33,2	11,9	11,7	3,9	66,3	40,2	21,6	12,1
Pays de la Loire	19 078	77,4	32,1	11,0	11,5	3,5	69,3	36,1	17,4	13,3
Picardie	18 760	78,8	30,2	9,6	11,6	3,3	73,1	28,9	14,2	12,7
Poitou-Charentes	19 246	74,8	34,3	14,0	11,2	3,7	64,6	40,7	22,5	12,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 506	78,3	31,3	8,4	13,3	3,1	76,1	29,6	7,1	16,8
Rhône-Alpes	20 312	82,3	28,2	5,6	12,1	3,3	82,4	24,6	3,4	14,2
Métropole	20 182	81,3	29,6	6,5	12,2	3,4	75,7	30,6	10,2	14,1
Province	19 267	77,9	31,5	10,3	11,8	3,4	71,8	32,8	14,7	13,5
DOM	11 999	85,6	26,0	13,1	1,2	2,6	84,0	30,1	19,1	-3,1
France (Métropole+DOM+Hors territoire)	19 965	81,4	29,5	6,6	12,0	3,3	75,9	30,6	10,4	13,8

(1) salaires et traitements bruts, excédent brut et revenu mixte

(2) retraites, prestations sociales, minima sociaux

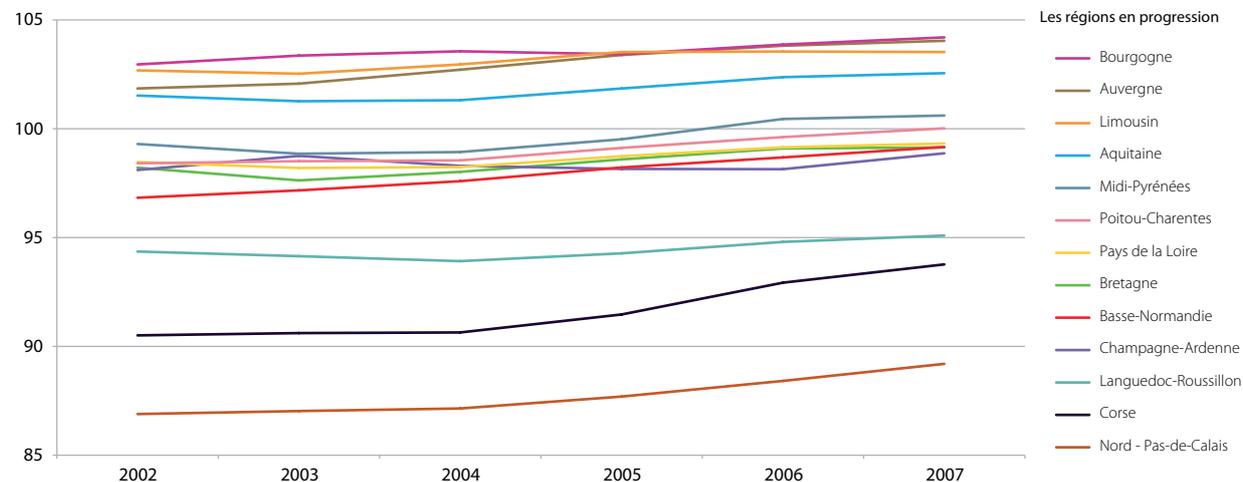
(3) différence entre les prestations en espèces et les prélèvements, impôts et cotisations sociales

(4) autres = revenus de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants

Source : Insee, Division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines - comptes régionaux des ménages provisoires - base 2000, données 2008 provisoires

Graphique 6 ► Evolution de l'écart à la moyenne du revenu disponible brut par habitant hors Ile-de-France et DOM, par région (2002-2007) : les régions en progression

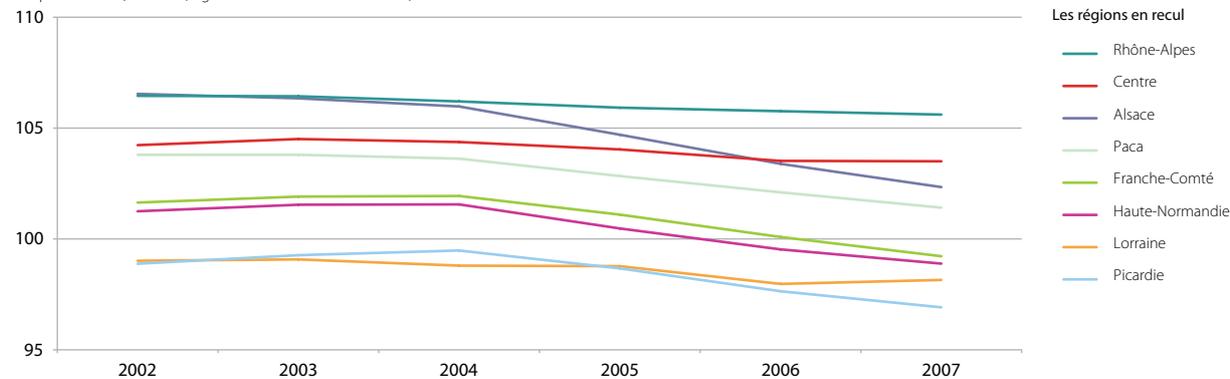
RDB par habitant (base 100, régions hors Ile-de-France et DOM)



Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2001-2007, semi-définitives pour 2008 (moyenne lissée sur trois ans)

Graphique 7 ► Evolution de l'écart à la moyenne du revenu disponible brut par habitant hors Ile-de-France et DOM, par région (2002-2007) : les régions en recul

RDB par habitant (base 100, régions hors Ile-de-France et DOM)



Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2001-2007, semi-définitives pour 2008 (moyenne lissée sur trois ans)

dation de leur situation économique sur l'évolution des revenus d'activité sont limités, en raison des opportunités d'emploi offertes par l'Ile-de-France pour les premières, du travail transfrontalier pour la Lorraine. Par ailleurs, en région Centre et en Bourgogne, bien que la part des prestations en espèces reste stable dans la formation du RDB par habitant, leur contribution à sa croissance atteint un tiers, leur permettant au final une croissance du RDB par habitant supérieure à la moyenne. En Champagne-Ardenne, la part des prestations en espèces recule, la contribution de la redistribution nette à la progression du RDB par habitant est néanmoins élevée et tient pour partie à une baisse relativement forte de la part des prélèvements, qui contribue à maintenir une

progression soutenue du RDB par habitant. La Lorraine bénéficie, quant à elle, relativement peu de la redistribution nette et la progression du RDB est juste comparable à la moyenne.

Dans quelques autres régions en difficulté économique, Alsace, Franche-Comté, Picardie, et Haute-Normandie, les revenus d'activités et le RDB sont en recul par rapport à la moyenne des régions de province, malgré les effets de la redistribution. Le constat est le même dans les DOM : bien que sur une trajectoire de rattrapage en termes de PIB par habitant, et malgré une contribution élevée de la redistribution nette, la croissance du RDB est en deçà de la moyenne de métropole.

La redistribution atténue les disparités dues aux bas revenus au sein des territoires

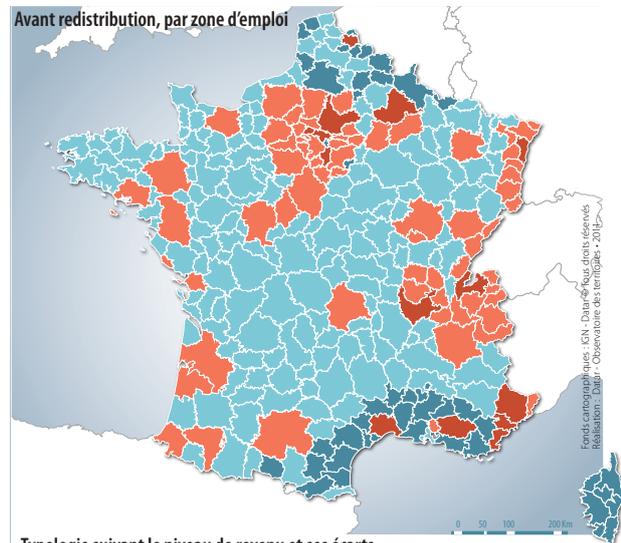
Les inégalités de revenu se révèlent à des échelles plus fines

Les disparités territoriales de revenu se révèlent également et même davantage à des échelles plus fines. Le RDB n'est pas disponible à l'échelon départemental, mais l'Insee calcule, à l'échelon régional et départemental, le niveau de vie médian, revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par unité de consommation (UC) en deçà duquel se situe la moitié de la population. Cet indicateur donne une mesure des revenus qui tient compte de la composition des ménages. Il détermine néanmoins l'accès des individus aux biens et services sans tenir compte des écarts de pouvoir d'achat entre territoires, ni des éléments non monétaires de nature à atténuer l'ampleur des disparités.

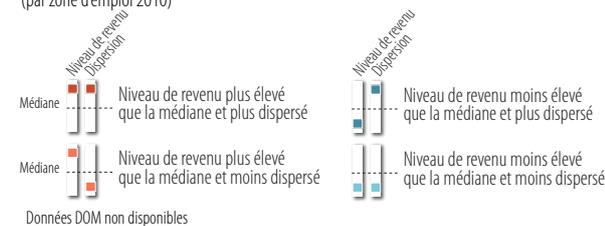
Le rapport entre les valeurs régionales extrêmes des niveaux de vie médian est de 1,24 ; à l'échelon départemental, il est de 1,4. La redistribution atténue ces disparités : avant transferts, impôts et prestations sociales, le rapport entre le département ayant le revenu fiscal déclaré par UC le plus haut et celui ayant le plus bas est de 1,6. Plus l'échelon géographique est fin, plus les écarts sont élevés. Au niveau des zones d'emploi, le rapport entre le revenu fiscal par UC le plus élevé et le plus bas atteint 2.

Les mécanismes de redistribution sont essentiellement nationaux, pour autant les enjeux de réduction des inégalités de revenus ont une dimension territoriale forte. Les inégalités de revenu au sein d'un territoire peuvent être appréhendées par l'écart inter décile, rapport entre le revenu des 10 % les plus aisés et le revenu des 10 % les plus modestes. La géographie des inégalités de niveaux de vie révélée par cet indicateur

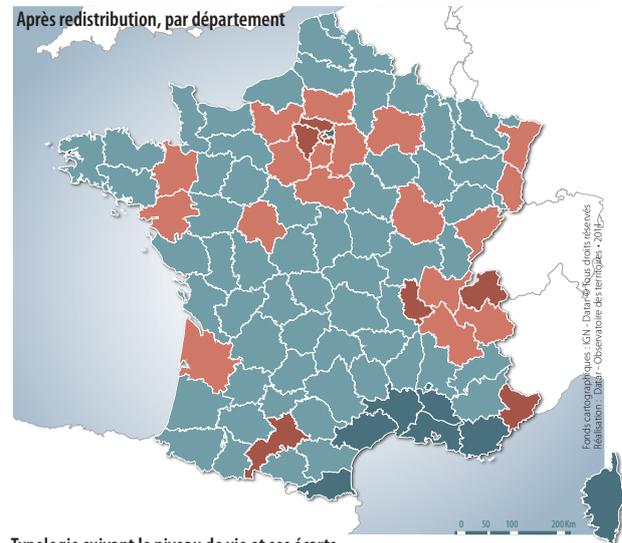
Cartes 3 et 4 ► Les revenus et leur dispersion (2008)



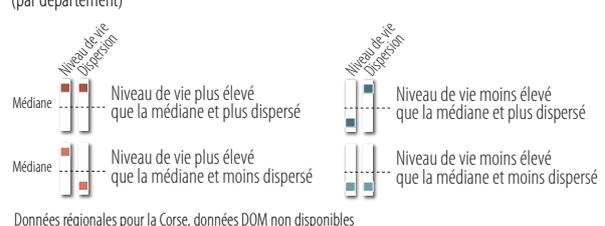
Typologie suivant le niveau de revenu et ses écarts (par zone d'emploi 2010)



Source : Insee, DGFiP, RFL



Typologie suivant le niveau de vie et ses écarts (par département)



Source : Insee, RDL

à l'échelon départemental est différente de celle du niveau de vie médian [5]. Les inégalités de niveau de vie sont fortes à Paris, dans l'Ouest et le nord de l'Île-de-France, dans le Rhône, près de la frontière suisse, en Haute-Savoie et sur le pourtour méditerranéen. Dans le reste du pays, la dispersion est plus modérée.

La redistribution atténuée davantage les inégalités dues aux bas revenus

L'ampleur des disparités de revenus sur un territoire dépend de deux facteurs qui peuvent se combiner : la faiblesse du seuil des bas revenus ou le niveau élevé des hauts revenus. Ainsi, les régions se caractérisant par des hauts ou des bas revenus présentent les plus fortes disparités internes, à l'exception de l'Alsace où les revenus sont élevés et relativement homogènes. Après Paris où le rapport inter décile est de 5,9, c'est le département des Hauts-de-Seine qui affiche les disparités les plus fortes (4,6), puis le Val-de-Marne et les Yvelines (3,8). Ces fortes valeurs s'expliquent d'abord par les hauts revenus. A Paris, les bas revenus sont en outre plus faibles en valeur, ce qui accentue les disparités. En Haute-Savoie

et dans le Rhône, l'éventail des revenus est également ouvert vers le haut, du fait de la part importante des ménages les plus aisés, parmi lesquels ceux des travailleurs frontaliers. A contrario, la forte dispersion observée dans le pourtour méditerranéen (Corse, Languedoc-Roussillon) comme dans le Nord-Pas-de-Calais tient davantage à la plus forte part de ménages à bas revenus ; l'éventail des revenus dans ces régions est ouvert vers le bas.

La distribution de l'indicateur de disparité des revenus après transferts, impôts et prestations sociales, apparaît néanmoins relativement resserrée : pour les trois quarts des départements, le rapport inter-décile se situe en deçà de la moyenne nationale (3,4). La comparaison avec la dispersion des revenus fiscaux déclarés (toujours par unité de consommation) permet d'appréhender l'effet des politiques de redistribution, en particulier sur les bas revenus. En effet, le rapport inter décile des revenus fiscaux atteint 11,4 à Paris, et avoisine 6 dans la plupart des départements méditerranéens et franciliens, ainsi que dans le Rhône et le Nord. Parmi ces départements, ceux pour lesquels la réduction du rapport inter décile est la plus sensible lorsque l'on passe du revenu fiscal au niveau de vie sont ceux dont le premier décile de revenus est le plus bas : le Gard, l'Hérault, la Corse, les Pyrénées-Orientales, le Nord, les Bouches-du-Rhône, Paris et la Seine-Saint-Denis.

3 | Les effets de la crise de 2008 sur les disparités

Les pays européens les plus touchés sont les pays qui affichaient les taux de croissance les plus élevés avant la crise

L'Irlande et l'Espagne sont particulièrement touchés par la persistance de la crise

La crise qui a débuté en 2008 est venue perturber les trajectoires de croissance de nombreux pays et régions, et modifiera les diagnostics établis sur la période précédente au vu des grands agrégats économiques, sans que l'on puisse à ce stade en faire le bilan complet au niveau régional.

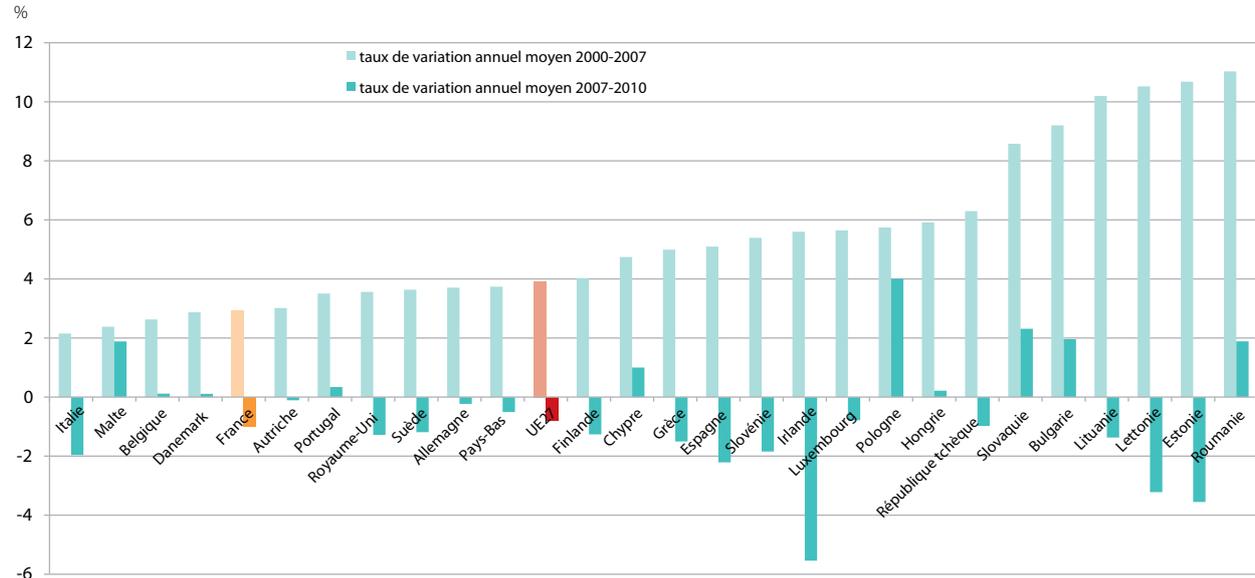
Les effets de la crise se sont fait sentir dans tous les pays de l'UE27. La variation annuelle moyenne du PIB par habitant en SPA est passée de 3,9% par an entre 2000 et 2007 à -0,8% entre 2007 et 2010. Dans l'UE15, les plus sévèrement touchés ont été l'Irlande, l'Espagne, le Luxembourg et la Grèce qui affichaient les taux de croissance parmi les plus élevés les années précédentes.

Parmi les nouveaux pays membres, quelques-uns ont poursuivi leur croissance, à un rythme ralenti cependant : la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie et la Pologne, alors que l'Estonie et la Lituanie, parmi les derniers à avoir adhéré et bénéficié du processus de convergence, ont décroché. La France a enregistré un recul moindre que l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède, mais s'en tire moins bien que l'Allemagne, le Portugal, l'Autriche, le Danemark ou la Belgique.

Les données récentes sur les évolutions du PIB par habitant et du RDB par habitant ne sont pas encore disponibles au niveau des régions européennes, mais l'évolution du chômage donne une première mesure des effets de la crise dans les régions.

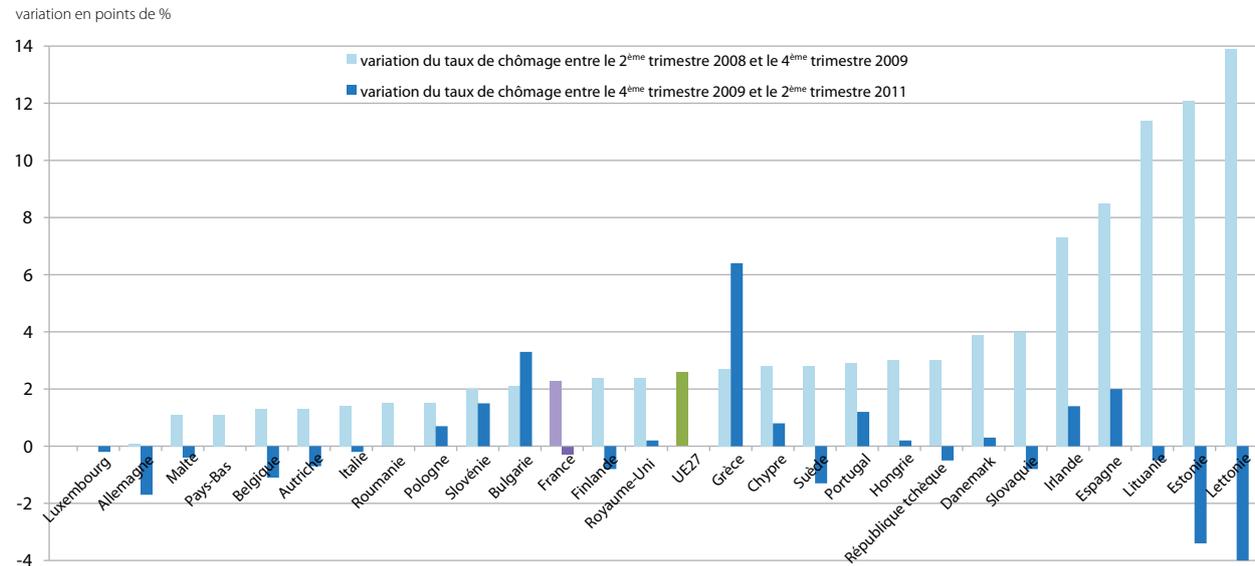
Au plus fort de la crise, entre mi 2008 et fin 2009, le taux de chômage a progressé dans tous les pays de l'UE27, sauf au

Graphique 8 ► Taux de variation annuel du PIB par habitant en PPA dans l'UE, par pays (2000-2010)



Source : Eurostat

Graphique 9 ► Variation des taux de chômage dans l'UE, par pays (2008-2011)



Source : Eurostat

Luxembourg, et très peu en Allemagne. L'Irlande, l'Espagne, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie ont certes été les plus touchés, mais alors que le chômage continue de s'aggraver dans les deux premiers, il est en recul dans les derniers. Les évolutions en France sont plus favorables que la moyenne de l'UE27, mais elle se trouve dans une position médiane parmi les pays de l'UE15.

Les régions les plus fragiles ont davantage pâti des effets de la crise

Selon l'OCDE, l'aspect le plus marquant de cette crise est sans doute le degré élevé d'hétérogénéité des effets de la crise sur les marchés du travail [6]. La dispersion des évolutions de taux

de chômage a été particulièrement forte entre pays de l'OCDE, mais davantage entre les régions de plusieurs pays de l'OCDE qu'entre les différents pays. De 2008 à 2009, les taux de chômage ont davantage augmenté dans les régions où ils étaient les plus élevés, donnant à penser que la crise a aggravé les problèmes des régions les plus vulnérables, et inversement les régions les moins affectées par le chômage ont mieux résisté. Le lien entre chômage de départ élevé et augmentation forte

apparaît néanmoins plus accentué dans les régions à dominante urbaine (au sens de la typologie urbain-rural de l'OCDE) et les régions rurales proches des villes. Les augmentations les plus fortes du chômage ont principalement concerné les régions à dominante urbaine (Canada, Etats-Unis, Espagne, Royaume-Uni), les régions intermédiaires (France, République Tchèque) ou les régions rurales proches des villes (Suède et Pologne). Globalement, les régions rurales semblent moins affectées.

En France, les régions déjà en difficulté sont particulièrement touchées

En France, la récession affecte essentiellement les régions industrielles en décrochage

Si l'on prend en compte les deux indicateurs d'activité économique permettant de faire un bilan des effets de la crise dans les régions que sont l'évolution du PIB et celle de l'emploi, on peut considérer que le noyau dur des régions les plus touchées par la crise regroupe les régions déjà sur des trajectoires préoccupantes, la Lorraine, la Picardie, la Franche-Comté, la Haute-Normandie, la Bourgogne et l'Alsace.

Les premiers effets de la crise de 2008 se sont fait sentir de manière inégale sur la croissance des régions françaises, et ont été plus sensibles dans les régions en situation défavorable, celles dont la croissance du PIB était la plus faible durant les années qui ont précédé la crise. A l'inverse, l'impact a été de moins grande ampleur dans les régions qui étaient sur une dynamique positive, à l'exception des régions Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Malgré une progression du PIB proche ou légèrement supérieure à celle du PIB français entre 2000 et 2008, ces deux régions ont connu une récession plus forte que la moyenne nationale entre 2008 et 2009. Le PIB avait déjà baissé entre 2007 et 2008 dans 10 régions, dont 8 font partie des 10 régions dans lesquelles la part de l'emploi dans l'industrie, hors IAA, est la plus élevée. Les deux autres sont le Poitou-Charentes et le Limousin.

A l'inverse, la Basse-Normandie, l'Auvergne et la Champagne-Ardenne s'en tirent plutôt mieux, alors que les évolutions du PIB y étaient moins élevées que la moyenne sur la période précédente.

Selon l'Insee, la crise économique a provoqué une baisse de 430 000 emplois entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^{ème} trimestre 2010. Cette baisse a davantage touché les régions industrielles, situées principalement dans le Nord-Est de la France.

Tableau 4 ► Évolution du PIB (2000-2009) et de l'emploi salarié privé, par région (2000-2010)

Régions	Évolution annuelle moyenne du PIB en volume (%)		Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié privé (*) (%)	
	2000 - 2008	2008 - 2009	Fin 2001 - fin 2007	Fin 2007 - fin 2010
Alsace	0,9	-3,4	-0,4	-1,4
Aquitaine	1,9	-1,7	1	-0,3
Auvergne	1	-2,3	0,1	-1,3
Basse-Normandie	0,9	-2,6	0,4	-1,2
Bourgogne	0,9	-3,4	-0,2	-1,6
Bretagne	1,9	-2,1	1,2	-0,5
Centre	1,2	-3,2	0	-1,2
Champagne-Ardenne	0,7	-2,4	-0,6	-1,8
Corse	2,6	0	3	1,7
Franche-Comté	0,5	-3,9	-0,6	-1,7
Haute-Normandie	1,2	-3,5	0,2	-1,6
Ile-de-France	1,9	-2,3	0,3	-0,7
Languedoc-Roussillon	2,1	-1,9	1,8	-0,7
Limousin	1	-2,7	-0,4	-1,3
Lorraine	0,6	-4,1	-0,5	-1,9
Midi-Pyrénées	2,3	-1,8	1,5	0,1
Nord - Pas-de-Calais	1,4	-3,3	0,1	-1,2
Pays de la Loire	1,9	-2,4	1	-0,4
Picardie	0,7	-3,9	-0,2	-1,7
Poitou-Charentes	1,6	-3,3	0,6	-1,3
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1,9	-2,1	1,3	-0,4
Rhône-Alpes	1,8	-3,5	0,5	-0,4
France métropolitaine	1,6	-2,6	0,5	-0,8

(*) Champ : emploi salarié des secteurs marchands hors agriculture et activité des ménages employeurs

Source : Insee, Comptes régionaux (base 2000) valeurs définitives pour 2000-2007, semi-définitives pour 2008, provisoires pour 2009 (PIB) ; Estimations localisées d'emploi par trimestre 2001-2010

Les régions du Sud, dont l'activité est orientée vers le tertiaire, ont été les plus préservées. Mais la région Poitou-Charentes et le Languedoc-Roussillon, jusque là dans une dynamique positive, n'ont pas pour autant été épargnés. A contrario, l'impact a été plus modéré en Ile-de-France, contrairement à ce que laissent présager les évolutions de l'emploi avant la crise, inférieures à la moyenne nationale entre 2002 et 2006.

Les régions du quart nord-est perdent des emplois et des actifs

L'analyse des bilans régionaux de l'emploi fin 2010 conforte celle menée à partir du PIB. Les régions qui perdaient des emplois avant la crise sont celles dont l'emploi a le plus baissé depuis fin 2007. Elles se situent dans un grand quart nord-est du pays : Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Franche-Comté, Haute-Normandie, Bourgogne et Alsace. Elles figuraient déjà parmi les moins dynamiques en termes d'emploi entre 2001 et 2007. Le taux d'évolution de la population active de ces régions entre 1999 et 2008 est plus faible que celui de la France (entre 0,2 et 0,8 % par an en moyenne contre 1 %). Toutes ces régions attirent peu, voire perdent des actifs en âge de travailler dans le jeu des mobilités interrégionales.

Dans les deux régions pour lesquelles la récession a été plus prononcée que ce qui était attendu, les conséquences en termes

d'emploi n'ont pas été les mêmes. En Poitou-Charentes, l'impact sur l'emploi a été important avec une baisse deux fois plus élevée qu'en France (-1,3 % par an entre 2007 et 2010, contre -0,8 % pour la France). Or, avant la crise, entre 2001 et 2007, l'emploi augmentait annuellement à un rythme légèrement supérieur à la moyenne nationale sur la même période (+0,6 % par an). La tendance au ralentissement se traduisait déjà par une baisse du PIB en volume juste avant la crise, entre 2007 et 2008. En Rhône-Alpes, la récession plus importante que prévue n'a été que partiellement répercutée sur l'emploi. Il a baissé à un rythme deux fois moins élevé qu'en moyenne nationale. Les emplois ont été sauvegardés notamment grâce à un recours important au dispositif d'activité partielle. Le recours au chômage partiel a fortement augmenté pendant la crise économique, de la fin 2008 à l'automne 2009. Ce dispositif permet aux établissements confrontés à des difficultés économiques passagères de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de tout ou partie de leurs salariés, sans rompre leur contrat de travail et en leur assurant une indemnisation pendant cette période, en partie financée par l'Etat et, dans certains cas l'Unedic (dispositif d'activité partielle de longue durée). Le nombre d'heures de chômage partiel autorisées en Rhône-Alpes représentait 16 % du total des heures autorisées en France métropolitaine entre le dernier trimestre 2008 et la fin 2009, alors que l'emploi du secteur industriel (principal utilisateur) de la région ne représentait que 12 % du total de l'emploi industriel fin 2008. D'autres régions ont également eu un recours significatif au dispositif, mais relativement moins que Rhône-Alpes : les régions du quart Nord-Est, sauf l'Alsace, ainsi que les Pays de la Loire.

Les migrations et les retraits d'activité peuvent limiter localement les effets de la baisse d'activité sur le chômage

Le chômage s'est aggravé dans les régions où le taux était déjà élevé

Le lien entre emploi et chômage est un phénomène complexe. L'impact des suppressions d'emploi peut être amorti ou au contraire amplifié par le solde des entrées et sorties sur le marché du travail de la région concernée : jeunes nouveaux actifs, migrants, départs en retraite, frontaliers. Les personnes perdant un emploi salarié ont par ailleurs la possibilité de créer leur entreprise, dispositif simplifié par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur ; elles ne viennent donc pas systématiquement grossir le rang des chômeurs. Ensuite, les comportements peuvent changer selon la conjoncture, par exemple en ce qui concerne l'activité des femmes. A cela s'ajoutent d'autres phénomènes jouant dans un sens ou dans l'autre : radiation de chômeurs qui renoncent à rechercher un emploi, importance de l'économie souterraine, pour ne citer que ceux-là.

Les régions qui étaient déjà les plus touchées par le chômage ont enregistré les hausses les plus importantes du taux de chômage depuis le 1^{er} trimestre 2008. C'est notamment le cas des régions Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon qui avaient un taux de chômage très élevé début 2008 (10,4 %). Celui-ci a ensuite augmenté respectivement de 2,4 et 2,5 points.

Bien que ne faisant pas partie des régions les plus affectées par la baisse de l'activité et de l'emploi, le Languedoc-Roussillon subit une forte hausse du taux de chômage. L'augmentation tendancielle de sa population active est élevée, alimentée notamment par des migrations interrégionales importantes. En période où la région ne crée pas d'emploi, voire en détruit, cette augmentation de la population active se traduit par une hausse du taux de chômage.

En Nord-Pas-de-Calais, la baisse de l'emploi a été plus importante qu'en Languedoc-Roussillon, mais elle n'explique sans doute pas à

elle seule l'augmentation importante du taux de chômage. Celle-ci tient sans doute pour partie aux difficultés du marché du travail à absorber l'entrée dans la vie active d'une population jeune relativement nombreuse et peu diplômée, difficultés aggravantes en cette période de crise. La part des moins de 25 ans dans la population en Nord-Pas-de-Calais est en effet de 34% en 2009, tandis qu'elle est de 31% en moyenne nationale. Ensuite, dans le Nord-Pas-de-Calais, les jeunes non diplômés sont proportionnellement plus nombreux que dans beaucoup de régions : 24% des 20-24 ans sont sans diplôme en 2008. La conséquence en est une part élevée des plus jeunes dans les demandeurs d'emploi : 22,6% ont moins de 25 ans en décembre 2010 contre 17,4% en France.

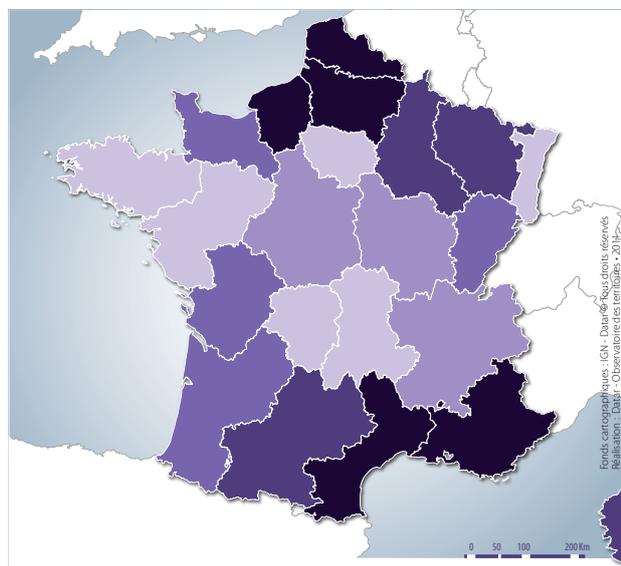
Quelques régions sont moins concernées par la hausse du chômage, parfois en raison de la diminution de la population active

En Bretagne, Ile-de-France, Alsace, et Auvergne, les évolutions sont inverses : le taux de chômage avant la crise était plus fai-

ble (6 à 6,5%) que dans les autres régions (7,2% en France) et il a peu augmenté (+1,7 à +1,8 point). En Bretagne et en Ile-de-France, l'explication réside dans la baisse modérée de l'emploi ; en Auvergne et en Alsace, les pertes d'emplois ont été plus importantes, sans que le taux de chômage en soit très affecté. En Auvergne, où la population est plus âgée, les départs en retraite sont plus nombreux. La population active a l'augmentation tendancielle la plus faible de France – après celle de Champagne-Ardenne – et les entrées sur le marché du travail sont plus facilement absorbées. En Alsace, l'explication tient peut-être plutôt aux sorties du marché du travail régional des personnes perdant leur emploi, pour des emplois transfrontaliers ou hors de la région : le solde migratoire d'actifs de l'Alsace avec les autres régions est tendanciellement négatif dans cette région.

En Limousin et dans le Centre, l'augmentation du taux de chômage a été plus importante (+2,3 points) alors qu'il était faible début 2008 (respectivement 5,9% et 6,2%). Ces deux régions ont cumulé une baisse de l'emploi plus élevée que la moyenne (respectivement -1,3% et -1,2%) et des flux migratoires d'actifs positifs.

Cartes 5 et 6 ► Taux de chômage et évolution, par région (2008-2011)

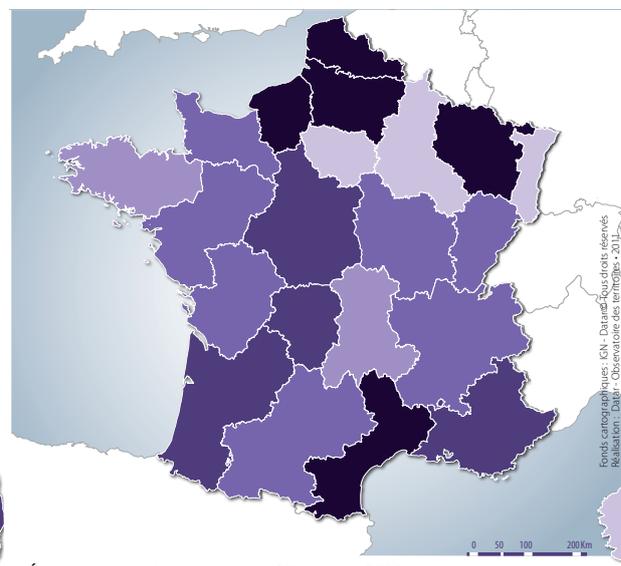


Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2011
(en %, par région)

- de 10,3 à 12,9
- de 9,4 à 10,3
- de 8,6 à 9,4
- de 8,3 à 8,6
- de 7,3 à 8,3

Données DOM non disponibles

Source : Insee, taux de chômage localisés 2011



Écart du taux de chômage entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2011
(en points de %, par région)

- de 14,3 à 21,8
- de 7,9 à 14,3
- de 4,4 à 7,9
- de 0 à 4,4
- de -4,0 à 0

Données DOM non disponibles

Des particularités locales qui n'invalident pas les grands constats régionaux

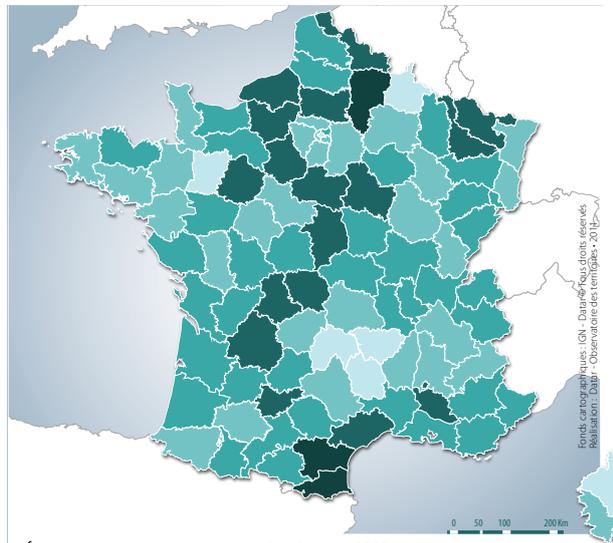
L'emploi s'est fortement détérioré dans les départements où il était déjà en forte baisse

A l'échelon départemental également les territoires les plus touchés par la crise faisaient déjà partie des 5 départements qui avaient la tendance à la baisse la plus marquée entre fin 2001 et fin 2007 (1 % et plus par an) : la Meuse, les Vosges et la Nièvre ont perdu plus de 2 % d'emplois par an entre fin 2007 et fin 2010. En dépit de la crise, l'emploi a augmenté dans dix départements de métropole entre fin 2007 et fin 2010, tous déjà dans une situation plutôt favorable entre 2001 et 2007 : les deux départements corses, la Haute-Garonne, la Drôme,

la Loire-Atlantique, le Rhône, la Gironde, les Alpes-de-Haute-Provence, le Val d'Oise et la Savoie.

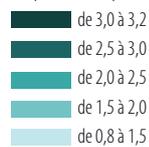
Le taux annuel de variation de l'emploi est en recul d'au moins deux points durant la période de fin 2007 à fin 2010 par rapport à la période de fin 2001 à fin 2007 dans la majorité des départements. Il a même perdu plus de 2 points dans 11 d'entre eux, 4 en Languedoc-Roussillon, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, l'Aude et la Lozère, 2 en Poitou-Charentes, la Charente-Maritime et la Vienne ; les autres sont la Creuse, la Vendée, l'Yonne, les Côtes d'Armor et les Hautes-Alpes. A l'exception de l'Yonne, de la Creuse et de la Vienne, ils se maintiennent dans une situation plus favorable sur le plan de l'emploi que la majorité des autres départements.

Cartes 7 et 8 ► Variation du taux de chômage (2008-2011) et part de population couverte par le RSA socle (2010), par département



Écart de taux de chômage entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2011

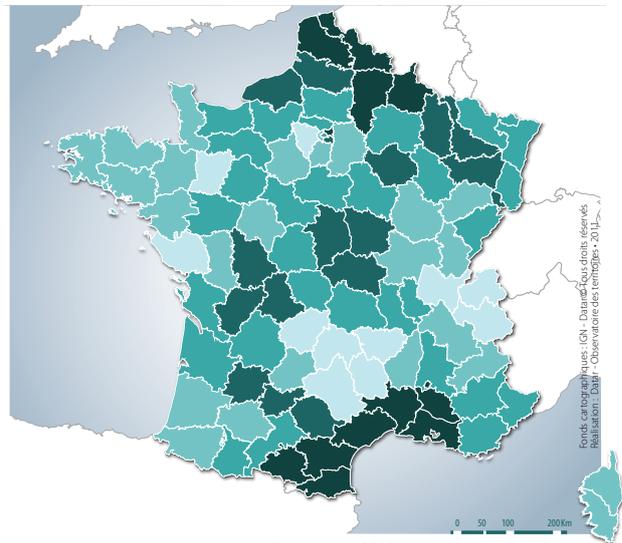
(en points de %, par département)



France métropolitaine : 2,0 points de %

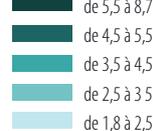
Données DOM non disponibles

Source : Insee, taux de chômage localisés 2011



Taux de population couverte par le RSA socle, en 2010

(en %, par département)



France métropolitaine : 4,5 %

Données DOM non disponibles

Source : CNAF, MSA ; Insee, estimations de population au 1/1/2009

La progression du chômage aggrave la situation sociale de quelques départements déjà en difficulté

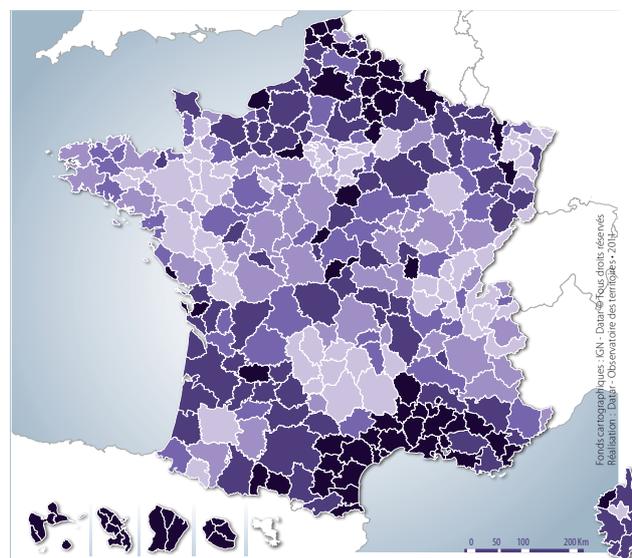
Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2011, le taux de chômage a augmenté dans l'ensemble des départements de 0,8 à 3,2 points. En mettant en regard la variation du taux de chômage entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2011 et le taux de population couverte par le RSA socle dans les départements, échelle pertinente pour l'action sociale, on constate que la crise a eu pour effet d'accentuer les difficultés des départements les plus défavorisés du point de vue social. Six des onze départements où le taux de chômage a le plus augmenté (2,6 points et plus) sont des départements dans lesquels la pauvreté et la précarité étaient déjà élevées. C'est le cas de l'Aisne, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, du Vaucluse et du Nord. Ils affichaient déjà un taux de chômage élevé avant la crise (entre 9 et 11 %, contre 7,2 % en France). En 2008, entre 16,4 et 19,3 % de leur population vivait sous le seuil de pauvreté, défini comme 60 % du niveau de vie médian de la population. La part de population couverte par le RSA socle, qui

correspond à l'ancien revenu minimum d'insertion (RMI), était également élevée : 5,6 à 8,3 % contre 4,5 % en France métropolitaine en 2010. Mais la géographie de la crise et celle de la pauvreté ne concordent pas forcément. Les cinq autres départements les plus touchés par l'augmentation du chômage – le Loiret, l'Eure et l'Eure-et-Loir, la Dordogne et la Haute-Vienne – étaient moins concernés par la pauvreté et le chômage.

La crise se traduit au niveau des zones d'emploi par l'aggravation du chômage

Si l'on analyse la variation du taux de chômage des 304 zones d'emploi (dans la définition 2010) de métropole durant la période de récession (du deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009), on constate que parmi les 31 zones d'emploi (10 %) où elle a été la plus défavorable, la plupart affichaient des taux déjà supérieurs à la moyenne. On peut donc dire que la crise de 2008 s'est concentrée sur les territoires les plus fragiles,

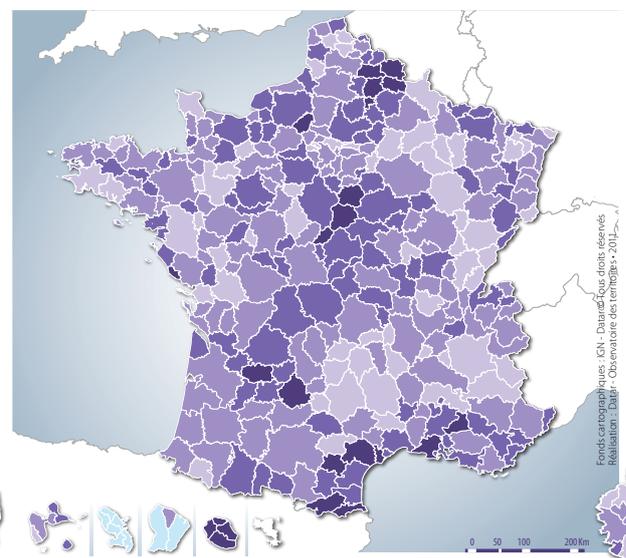
Cartes 9 et 10 ► Taux de chômage et évolution, par zone d'emploi (2008-2011)



Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 (en %, par zone d'emploi 2010)

- de 10,8 à 16,2
- de 9,1 à 10,8
- de 8,4 à 9,1
- de 7,5 à 8,4
- de 4,4 à 7,5

Données DOM : au 2^{ème} trimestre 2010



Évolution entre le taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2008 et le taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 (en points de %, par zone d'emploi)

- de 2,8 à 4,6
- de 2,1 à 2,8
- de 1,5 à 2,1
- de 0 à 1,5
- de -5,8 à 0

Données DOM : au 2^{ème} trimestre 2008 et 2010

France métropolitaine : 4,7 points de %

Source : Insee, taux de chômage localisés 2011

connaissant déjà de graves difficultés. Il n'en reste pas moins que parmi les territoires ayant mieux vécu la crise figurent également des zones d'emploi où le taux de chômage était très élevé avant celle-ci et le reste.

Si l'on compare les 31 zones d'emploi dans lesquelles le taux de chômage est le plus élevé avant la récession aux 31 zones d'emploi où il est le plus élevé à l'issue de la reprise économique (au premier trimestre 2011), on constate que pour 24 d'entre elles, ce sont les mêmes, ce qui signifie que la récession n'a pas bouleversé le classement. Ces zones d'emploi appar-

tiennent soit à un ensemble méridional (Montpellier, Nîmes, Aubenas, Marseille-Aubagne, Clermont-l'Hérault, Perpignan, Narbonne, Céret, Arles, Béziers, Sète, Alès, Agde-Pézenas), soit à un ensemble Nord-Est (Dunkerque, Saint-Dié-des-Vosges, Douai, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes, Saint-Quentin, Maubeuge, Lens, Hénin-Beaumont, Calais, la Thiérache), et les sept zones d'emploi qui font leur entrée dans ce neuvième décile des taux de chômage les plus élevés au premier trimestre 2011 appartiennent à ces mêmes aires géographiques (Salon-de-Provence, Carcassonne, Orange, Ganges, Soissons, Cambrai, Boulogne-sur-Mer). ■

Bibliographie

- [1] Commission européenne, 2011, cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale
- [2] Eurostat, *Annuaire régional d'Eurostat 2010*
- [3] SOeS, Datar, 2011. « Le PIB par habitant », in *Indicateurs de développement durable pour les territoires, Etudes et documents n° 57*, novembre.
- [4] SOeS, Datar, 2011. « Le taux d'emploi », in *Indicateurs de développement durable pour les territoires, Etudes et documents n° 57*, novembre.
- [5] SOeS, Datar, 2011. « Les disparités de niveau de vie », in *Indicateurs de développement durable pour les territoires, Etudes et documents n° 57*, novembre.
- [6] OCDE, 2011. « Regional labour markets and the crisis », document de travail, novembre.